

REDICTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : ... HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : ... HArbour 243
Rédaction : ... HArbour 3679
Gérant : ... HArbour 4897

LE DEVOIR

VOLUME XXVI — No 284
TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 8.00

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omar HEROUX

Le "Soleil" et la "mise au point" de M. Gagnon

Le président du "Soleil" désavoue l'attitude de son journal — Il était absent et n'eût pas autorisé la publication de ces articles — Soit; mais personne ne fût-il intervenu à sa place si le "Soleil", au lieu de mettre en cause prêtres et congréganistes, s'était attaqué à quelques gros bonnets rouges ou à quelques financiers amis de la maison?

L'affaire du Soleil n'est pas finie. On a jugé que la courte note où M. Barnard, sans en désavouer du reste la moindre ligne, prenait à son compte les méprisables articles du 25 et du 26 novembre ne suffisait point. Et le Soleil de vendredi publiait, en guise de premier-Québec, une assez longue "mise au point" de son président, M. Henri Gagnon.

On trouvera dans notre revue de la presse d'aujourd'hui, en page 4, le texte même de cette "mise au point". Elle appelle de nombreux commentaires. Nous en ferons tout de suite quelques-uns, quitte à revenir sur le sujet l'un de ces jours prochains.

M. Gagnon, tout d'abord, après avoir déclaré qu'il "s'était produit", au cours de la campagne électorale, "certains incidents dont l'importance ne pouvait être ignorée", dit:

Je n'hésite pas à reconnaître que ces incidents devaient être signalés à l'autorité ecclésiastique et qu'il ne nous appartenait à aucun titre de les juger.

C'est la condamnation implicite, mais très nette, de toute la campagne de son journal.

Du propre avis du Soleil (voir son premier-Québec du 22 novembre), les incidents qui se sont produits en dehors des églises ne comportent, à son avis du moins, aucun motif de blâme. Il a formellement déclaré que de ces incidents se sont produits des deux côtés de la barricade, et que leurs auteurs ne faisaient qu'user de leur droit.

Quant aux autres, M. Gagnon proclame aujourd'hui qu'on n'avait qu'à les dénoncer à l'autorité compétente.

Si les gens qui se croient lésés en avaient ainsi agi, tout le monde n'aurait pu que les féliciter, et on nous aurait épargné un douloureux scandale.

Mais qu'a-t-on fait? M. Gagnon, contraint par ses convictions catholiques, de réprouver ces articles, et protestant que, s'il eût été à Québec, il n'en eût pas autorisé la publication, croit tout de même devoir écrire qu'"en certains milieux" ou en "une exagération de la portée".

Nous ignorons de quels milieux entend parler M. Gagnon; mais, si les commentaires ont été vifs, à qui d'abord en incombe la faute? A son retour de New-York, avant de réprouver ces articles, M. Gagnon en a pris connaissance. Il y a vu, comme nous tous, que l'attaque, commencée le jour même de l'élection (alors que lui-même était à New-York) s'est précisée, le lendemain, dans un article où l'on accusait de "nombreux prêtres" d'avoir "converti la chaire catholique en tribune démagogique", où l'on affirmait qu'"à des degrés différents mais avec ensemble, la presse religieuse a donné également dans les pires abus". Il a pu voir que, bien qu'il eût affirmé, le 25 novembre, qu'"en apparence, cependant, l'épiscopat" n'avait "pas pris parti", le Soleil du lendemain généralisait atrocement en déclarant: "Pas plus ici qu'ailleurs, il n'est désirable que, sans raisons de principes, la majorité du peuple se sente sornoisement COMBAT-TUE PAR SON CLERGE", et que, le surlendemain 27, il mettait nettement en cause, pour la faute présumée de quelques-uns, le corps même de nos pasteurs, en disant: "Une leçon pour tous les catholiques que nous sommes se dégage de la campagne électorale: l'autorité la plus respectable est sortie de son rôle pour combattre l'autorité civile et c'est l'autorité civile, celle dont le rôle et les attributions sont restés sans équivoque jusqu'à la fin, qui a le plus pesé dans les plateaux de la balance".

M. Gagnon sait la valeur des mots. Il ne peut ignorer la portée d'un pareil texte, qu'il serait vraiment difficile d'exagérer.

Ajoutons qu'il y avait dans la campagne un côté

particulièrement ignoble parce que, sauf un cas, semblait-il, on mettait les gens en cause sans les désigner nommément, qu'on faisait ainsi peser sur des centaines de gens peut-être les suspicions et les colères possibles, sans donner à qui que ce soit la possibilité de se défendre.

Nous comprenons l'embaras de M. Gagnon: ces articles l'atteignent à la fois dans ses convictions personnelles, que nous ne songeons pas à suspecter, et dans les intérêts matériels dont il est le gardien.

Mais ceci, malheureusement, ne change rien à la réalité des faits, ni à la malfeasance des textes qui sont allés empoisonner des lecteurs incapables, pour un bon nombre, d'en vérifier la valeur et, pour un bon nombre aussi, chauffés à blanc par la passion politique.

Reste la question des responsabilités. M. Gagnon met hors de cause M. Nicol. "Si ce dernier, dit-il, dément tant en son nom qu'au nom du parti libéral, la majorité des capital-actions de notre compagnie, je tiens à dire qu'il m'a donné l'entière responsabilité de toute l'entreprise, se réservant l'administration financière seulement. Ceux qui connaissent la largeur de vue de M. Nicol ne seront pas surpris d'apprendre que j'ai reçu de lui la plus loyale collaboration dans la poursuite de l'idéal de notre journal."

Soit, et M. Gagnon nous ayant déclaré qu'il était absent lorsque l'incident s'est produit, toute la responsabilité paraîtrait en retomber sur le rédacteur en chef.

Mais ceci ne satisfait pas ceux qui ne connaissent que médiocrement les réalités québécoises. L'attaque, commencée le 25 novembre, s'est précisée le 26, s'est poursuivie et, dans une certaine mesure, aggravée le 27. Tout ce qu'elle a entraîné, jusqu'à la "mise au point" de M. Gagnon, qui est du 6 décembre, c'est une note du 3, où M. Barnard, sans répudier les articles des 25, 26 novembre, en prenait explicitement la responsabilité, suivie le 5 d'un article où, tout en protestant contre les critiques dont le Soleil avait été l'objet à l'occasion de cette campagne, on réaffirmait implicitement la vérité des accusations, où l'on se donnait figure de victime usant du droit de légitime défense. "Des intrusions injustifiables dans la politique ont provoqué", disait-on, "des protestations énergiques". (Nous avons discuté cela tout au long samedi.)

A qui fera-t-on croire que, si, au lieu de mettre en cause des cures et des congréganistes, le Soleil s'était avisé ainsi d'attraper de gros bonnets du parti libéral ou de la finance amie de ses chefs politiques et de ses patrons, pour employer le langage de M. Barnard, les choses se seraient passées ainsi et qu'on aurait attendu le retour de M. Gagnon, absent à New-York, pour rappeler au sentiment des convenances le journal emballé?

A qui fera-t-on croire que M. Barnard lui-même, qui n'est plus un enfant et qui n'est pas une tête folle, se serait risqué sur un pareil terrain, et s'y serait maintenu, s'il ne s'était senti fort de certaines sympathies?

La vérité, mais nous n'avons que le temps de le rappeler aujourd'hui, c'est que les articles du Soleil, ainsi que nous l'avons déjà dit du reste, coïncidaient avec une petite note à peine marquée, il est vrai, de l'autre journal de M. Nicol, la Tribune de Sherbrooke, qu'ils ont eu leur écho dans le Canada et qu'ils correspondaient, dans certain milieu politique de Montréal, à des explosions de colère dont on a même pris soin de nous faire transmettre l'écho.

Nous ne désirons pas indéfiniment insister là-dessus; mais l'on peut être assuré que, si l'on veut faire de l'anticléricalisme de grand style, comme certain petit monsieur voulait bien nous en menacer, les choses n'iront pas toutes seules.

Et que les coups ne partiront pas tous du même côté!

Omer HEROUX

Portrait

Le cousin Noé

Personne ne nous fera croire qu'il n'a pas dans sa maison des souvenirs encombrants et laids légués par un parenté défunte. Si ces antiquités ne crévent pas les yeux, parce qu'elles occupent une place de choix, on n'a qu'à regarder derrière les portes, dans la chambre froide ou dans les garde-robots pour découvrir des meubles et des cadres surannés et sans goût.

À chaque saison, au moment du grand ménage, le même dilemme se présente. "Où, se dit-on bien résolu cette fois, l'on se débarrassera des objets anciens et disgracieux qu'il dégoûtent nos appartements." Mais la voix du sang s'élève et l'on n'ose, pas plus que les années précédentes, laisser aux étrangers telle chaise affreuse qui a appartenu au cher et vénéré oncle Elphège et telle peinture qui faisait les délices de la tante Elvida, de douce mémoire. Aussi qu'il n'a pas dans sa famille un grand collectionneur d'objets anciens est perplexé et ne résout jamais le problème.

Vieux célibataire, cousin Noé a comme marotte les souvenirs de famille et, faute de femme, c'est avec eux qu'il passe sa vie. C'est lui qui s'occupe de l'arbre généalogique et il sait parfaitement de quelle province française viennent nos ancêtres et en quelle année ils

mirent les pieds sur la terre américaine.

Au printemps et à l'automne, c'est avec bienveillance et un sourire joyeux qu'il accueille les visiteurs, les cadres, les bibelots qui embarrassent des cousins, des tantes, des oncles heureux de les mettre entre bonnes mains. Evidemment on ne lui envoie que les anciennetés sans style, mais qu'importe, cousin Noé attache beaucoup plus de prix au souvenir qu'à la beauté de ce qu'on lui légue. Sa chambre est donc un ramassis d'objets hétéroclites.

Ce qui frappe d'abord, en entrant dans le sanctuaire, c'est le lit. Ouf, quel lit! Très haut et très large, il occupe la moitié de l'appartement et cette mauvaise imitation d'acajou blesse l'œil; toutefois cousin Noé aimait mieux mourir que de le remplacer par un meuble plus moderne ou plus beau, car c'est l'arrière-grand-père Fabius qui l'a laissé à ses descendants.

Ne nous demandez pas quelle est la couleur du papier-tenture qui revêt les murs de la chambre de Noé; ils sont entièrement couverts de cadres gigantesques accrochés en ligne comme dans une galerie des arts. Ce sont en général des portraits de famille. Le vieillard, à barbe blanche, occupant avec raison la place d'honneur, c'est le père du cousin Noé. Cette femme au teint vague et fané par le temps, c'est sa marraine; puis la série de portraits entourés de ca-

drés d'un or incertain, ce sont des cousins à la mode de Bretagne que Noé a bien voulu hospitaliser. Mais comment donc notre cousin peut-il dormir paisiblement en présence de tous ces visages qui le fixent pour l'éternité?

Puis, près de la fenêtre, voici un autre monument: une commode. Sa tournure carrée est sans élégance et, avec ce tout petit miroir qui la surmonte, elle évoque un gros bonhomme qui porterait un monocle, tandis que les quatre tiroirs munis de poignées en métal brillant semblent être des décorations militaires. De vieilles potiches, deux chaises tremblantes qui bercèrent jadis les illusions et les rêves de la grand'tante Alice complètent l'ameublement de la chambre.

Et ce fouillis se renouvelle dans chaque appartement, de sorte que la maison entière est meublée par les souvenirs familiaux.

On ne peut blâmer les parents d'affectionner particulièrement le cher cousin Noé qui les délire avec tant de complaisance d'un souci bien légitime. Et c'est avec joie et reconnaissance que l'on s'écrie: "Vive cousin Noé et son arche!" Ne sauve-t-il pas chaque année du naufrage une quantité de meubles et d'objets anciens menacés d'être engloutis par la vague du modernisme ou de rester irrémédiablement dans les bas-fonds de l'oubli?

Jeanne La ROCQUE

Bloc-notes

"His master's voice"

On connaît quelque peu, — pas autant qu'il faudrait pour apprécier jusqu'où peut aller la bêtise fanatique, — le Telegram de Toronto, quotidien fort répandu dans le peuple torontois, mais qui n'a qu'un tout mince tirage hors de Toronto et de sa banlieue. Le Telegram, pour un primaire fanatique, fondé par Rome, c'était l'Enfer, et pour lequel les catholiques sont tous des suppôts de Satan, bat monnaie du fanatisme et des préjugés anticatholiques de la catégorie la moins intelligente et la moins renseignée parmi la population ontarienne. Pendant des années, le Telegram refusait même des abonnements venus du Québec, afin de se sentir plus libre d'écrire de notre province, de sa population et de notre clergé les pires imbecillités, et de s'épargner toute réfutation. Ces jours-ci encore, le Telegram manifeste son fanatisme traditionnel dans une caricature parue en pleine page de rédaction (4 décembre) et intitulée His Master's Voice. C'est à propos du désaveu par M. Lapointe, ministre de la Justice, de la proposition faite à Genève par M. Riddell, quant à l'embarco sur le pétrole à destination d'Italie. A qui fera-t-on croire, sauf à des ânes bêtes, que le Vatican, ou le clergé catholique aient été pour quoi que ce soit dans le désaveu de M. Lapointe? Pourtant, c'est ce que la caricature du Telegram insinue nettement. Au centre de la caricature, il y a M. Riddell, et sur sa proposition, toute prête, et qui sera présentée à la Société des Nations, derrière lui, le tirant par les pans de son vêtement, pour le forcer à s'asseoir et à se taire, il y a M. Lapointe. Et tout à côté de celui-ci, il y a, barrette sur la tête, étoulu au cou, un prêtre qui lui souffle à l'oreille et lui désigne du doigt M. Riddell. Et c'est intitulé: His Master's Voice, — la voix de son maître. Le maître, c'est le prêtre; et c'est lui qui dicte à M. Lapointe son geste envers M. Riddell. Le Telegram, depuis sa fondation par Robertson en 1876, n'a jamais eu d'autre mobile, hors gagner de l'argent, que de le gagner en exploitant le fanatisme contre les catholiques. Il faut être joliment piqué pour aller même imaginer que le Vatican tienne quelque rôle que ce soit dans l'attitude et du Canada, et de M. Lapointe. Ce que l'on sait bien, c'est que M. Lapointe agit comme il le fait parce qu'il ne veut pas que le Canada se laisse entraîner dans une guerre anglo-italienne, et parce que le ministère King n'entend pas nous faire pren-

Dans Terrebonne et dans Drummond, MM. les juges Guibault et Prévost n'ont pas encore rendu leur décision

dre en Europe des initiatives qui pourraient nous conduire à une participation militaire dont le Canada ne veut pas. Ce que l'on sait aussi, c'est que le Vatican veut et cherche la paix et que le Souverain Pontife a fait pour l'obtenir toutes sortes de démarches et de déclarations publiques et autres, qui ne laissent place à aucune équivoque là-dessus. Mais on ne peut attendre du Telegram, qui feint de voir partout "The Hidden Hand of Rome", la moindre bonne foi dans son information, pas plus que dans ses commentaires. Etant au-dessus de tout, il n'est au-dessus de rien.

Nouveau sénateur

Un industriel de Toronto, M. Frank-P. O'Connor, est le premier sénateur nommé par le gouvernement King depuis son accession au pouvoir. Il remplace M. Charles Murphy, ancien ministre des Postes dans un cabinet libéral, et qui fut un des catholiques irlandais les plus en vue du Canada. M. O'Connor est, lui aussi, catholique et qui ne tient pas son drapeau dans sa poche. Il y a à quelques mois, on lui dans les dépêches qu'un riche industriel de Toronto venait de donner à l'archevêque, S. E. McGr. McGuigan, une forte somme, destinée aux oeuvres catholiques de son diocèse. Cet industriel, qui n'a pas voulu laisser savoir son nom, — mais on a fini par le connaître, — c'est M. O'Connor. C'est pas la première fois, à ce qu'on sait, que cet homme témoigne d'une pareille générosité envers les oeuvres diocésaines. Quand il a appelé au Sénat un homme de ce caractère et de cette largeur de vues, M. King a fait un beau geste et une belle nomination. Il est à souhaiter qu'il l'avenir il recrute avec autant de soin et de bonheur les nouveaux membres du Sénat. Il ne manquera pas d'en avoir l'occasion, à brève échéance, car, en Colombie canadienne, le sénateur Planta, nommé en 1917 à la Chambre haute, et compromis dans une affaire financière, vient de démissionner. La meilleure réforme du Sénat à tenter, c'est de n'y placer que des hommes qui soient autre chose que des politiciens sans grande culture ou des brasseurs d'affaires sans scrupules, et pourvus du sens des responsabilités qui leur incombent, à cause de leur fortune ou de leur situation sociale.

G. P.

Les dix premiers ministres confèrent à Ottawa

MM. Taschereau, Mercier, Perrault, Francoeur, Nicol, Kelly et Lanctôt composent la délégation de la province de Québec à la conférence fédérale-provinciale — La Confédération nécessite certains amendements, dit M. Taschereau, et les délégués de Québec sont prêts à aborder le problème dans un esprit large et canadien

LES SEPT POINTS A DISCUTER

Ottawa, 9 (D.N.C.) — La conférence interprovinciale s'est réunie ce matin, à dix heures et demie, dans la salle de la Commission parlementaire des chemins de fer, sous la présidence de M. Mackenzie King. Pour la première fois peut-être dans l'histoire du Canada, les dix hommes canadiens qui ont droit au titre de premiers ministres se trouvaient réunis pour étudier les problèmes les plus urgents et les plus difficiles auxquels tous tâchent de trouver des solutions. M. Mackenzie King, premier ministre fédéral; le premier ministre de Québec, L.-A. Taschereau; le premier ministre d'Ontario, Mitchell Hepburn; W.-M. Lea, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard; Allison Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick; A.-L. MacDonald, premier ministre de la Nouvelle-Écosse; John Bracken, premier ministre du Manitoba; W.-J. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan; Wm. Aberhart, premier ministre d'Alberta; P.-D. Pattullo, premier ministre de la Colombie canadienne.

Chaque premier ministre était accompagné d'une nombreuse délégation composée de membres de son cabinet et d'experts. La plus nombreuse délégation est celle du Nouveau-Brunswick; elle se compose de treize membres. Celle d'Ontario compte douze membres; celle de la Colombie, neuf membres; celle du Québec se compose de sept membres à date: MM. L.-A. Taschereau, Honoré Mercier, J.-E. Perrault, J.-M. Francoeur, Jacob Nicol, John-Hall Kelly et Charles Lanctôt.

Quant à la table des délégués, elle forme un long rectangle, M. Pattullo, premier ministre de la Colombie, est venu serrer la main aux correspondants; M. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries, salue également les journalistes de langue française. Les appareils téléphoniques fonctionnaient à plein rendement.

Lorsque M. Mackenzie King se lève pour souhaiter la bienvenue aux délégués, il est écouté dans le silence le plus complet. Il insiste sur la gravité des problèmes et la nécessité de la coopération de toutes les bonnes volontés en vue de les résoudre à l'avantage de la population. Il n'y a que six semaines que le gouvernement est au pouvoir, c'est l'indice d'un travail expéditif. M. King tient à dire également que le fédéral n'a pas convoqué les représentants des provinces dans le but de leur imposer un projet conçu d'avance.

Il leur soumettra tout au plus ses propres opinions sur les questions à l'étude.

M. King M. Hepburn M. Taschereau

La séance publique de la conférence s'est ouverte dans une atmosphère de cordialité. Les journalistes, très nombreux, occupent une

Sur un autre front

Le patronage du "trente-sous" en Gaspésie

M. John-Hall Kelly et les "tentures" à saumon, à homard ou à éperlans, dans Gaspé-Sud — "La dernière élection a été la plus malhonnête que nous ayons jamais vue dans le comté" — Achat des votes en gros — On embauchait des enfants qui avaient à peine la force de tenir leur pelle à neige — La boisson coulait à flots

Aujourd'hui, invitons le lecteur à passer du front Cohen sur un autre front électoral, non moins intéressant, semble-t-il, celui de Gaspé-Sud. Un "honorabile" conseiller législatif, au surplus ministre sans portefeuille du cabinet Taschereau, M. John-H. Kelly, a inventé là-bas, au bénéfice du candidat ministériel, que l'officier-rapporteur a subéquentement déclaré élu, M. Alexandre Chouinard, quelque chose de neuf: le patronage du trente-sous.

Sur tout le littoral gaspésien, il était passé en coutume d'accorder à tout pêcheur qui en faisait la demande, moyennant le paiement d'une somme nominale de 25 cents, un permis pour la prise du saumon, du homard ou de l'éperlan. Il n'avait jamais été question de refuser ce permis à qui que ce soit. On ne considérait même pas que ce fût une faveur que de l'obtenir. Le permis était établi simplement pour fins de contrôle. A l'occasion du scrutin du 25 novembre, M. John-Hall Kelly a jugé à propos de faire entendre que les pêcheurs devaient voter pour le candidat Chouinard afin de s'assurer la jouissance des permis de cette sorte.

Un avocat libéral en vue de la région québécoise nous adresse à ce sujet la lettre suivante: "Si cela peut intéresser vos lecteurs, je vous enverrai, un jour ou l'autre, un rapport sur la manière dont l'élection a été conduite dans Gaspé-Sud par le maréchal-ferrant John-Hall Kelly.

"En attendant, je vous inclus l'original d'une lettre qu'il a adressée à tous les pêcheurs de la côte. Des permis (tentures) sont accordés à tous les pêcheurs qui en font la demande pour la somme de 25 sous. A ma connaissance, personne autre que lui n'a fait de capital politique avec l'octroi de ces permis. Il me semble avoir inventé la chose pour avoir l'occasion de dire aux pêcheurs: "Je verrai à ce qu'aucun pêcheur ne perde son permis; "2—Il ne serait pas dans l'intérêt du comté de voter pour un autre candidat que le candidat officiel du gouvernement; "3—Je vous engage alors à voter pour Chouinard.

La conclusion implicite de tout cela, ce serait que M. Kelly serait le grand protecteur des pêcheurs et que si Chouinard n'était pas élu, personne n'aurait de permis de pêche. "Comme création de patronage politique, ça n'est pas mal."

La lettre de M. Kelly

Voici le texte de la lettre signée par M. John Hall Kelly, dont copie photostatuée nous est parvenue. Nous reproduisons le texte avec ses fautes, y compris le point d'interrogation dans la date:

Gaspé? le 21 novembre 1935 M. Mon cher Monsieur, Je vous informe qu'une pression se fait pour influencer le vote de ceux qui ont des tentures à (éperlans, mot biffé) homards. Je veux vous assurer que je verrai à ce qu'aucun pêcheur ne perde sa licence. Dans la présente élection, le candidat du Gouvernement est M. Chouinard. Tout vote donne pour un autre Candidat pourrait faire élire M. Arsenault qui, s'il était élu, stériliserait l'opposition en chambre pour les cinq années à venir, ce qui ne serait pas dans l'intérêt du comté. Je vous engage alors à voter pour CHOUINARD. Votre très dévoué, (signé) John Hall Kelly (dactylographié) Hon. John Hall Kelly

D'un autre endroit

Un électeur en vue de la paroisse de Sainte-Thérèse de Gaspé, (Petite-Rivière), nous adresse le même texte, signé par M. Kelly, mais cette fois à propos de "tentures à saumon".

Cet électeur nous écrit: "Cette lettre parle par elle-même. Il y a des pêcheurs qui sont furieux."

L'élection la plus malhonnête que nous ayons jamais vue Mercredi, dans une entrevue, M. Gérard Roy, de Saint-Joachim de

Carnet d'un grincheux

Justice immanente: les anges gardiens de M. Taschereau s'assomment les uns les autres.

Belle entrée pour le premier ministre à la conférence interprovinciale que la bagarre de l'Ange-Gardien!

Il y a eu trente-cinq ans samedi que M. Taschereau est entré dans la politique. Ses partisans ont songé à lui faire des glorieuses pages de l'histoire politique du régime à Québec: les cailloux de Saint-Roch.

Le Dr Roy a failli être tué par les amis du député de Montmorency qui se servaient de barres de fer. Un reliquat sans doute du pont de l'île d'Orléans — ce pont croche, rouge, dépendieux, inutile et très d'une grande chute a dit quelque'un qui prétendait y voir la figuration de la carrière du premier ministre.

On prétendait que le régime ne tenait à la vie que par un fil; il donne à ses adversaires un sanglant démenti. Il y tient encore par la barre de fer.

M. Gagnon, du Soleil, confesse qu'il n'est pas maître chez lui. C'est tout à fait dans la manière libérale: le sénateur Casgrain a bien été, de son propre aveu, sept ans président du Herald sans savoir qui en était le propriétaire.

Ainsi l'organe du parti libéral dans la province de Québec est bien la propriété d'un protestant. Un protestant propriétaire de feuilles catholiques, cela rejoint les étrangers propriétaires de toutes nos richesses nationales. Le régime a bien travaillé...

M. Gagnon a l'air de présider le Soleil, c'est le protestant Nicol qui le mène. M. Taschereau a l'air de gouverner la province; ce sont les trusts qui la mènent. Le régime a l'air de gagner des élections; ce sont les télégraphes qui les volent, régime qui a l'air... d'aller et finira au désastre.

Le Grincheux

EM PAGE 2: L'INFLUENCE INDUE A LA LUMIERE DE LA JURISPRUDENCE, par M. Lorenzo Dutil, avocat.

Nouvelle protestation de M. Hector Authier

Le député de l'Abitibi nie l'exactitude de certains chiffres donnés par M. Ivanhoe Frigon quant à l'élection du 25 novembre

Nous avons reçu trop tard pour insertion samedi matin, la dépêche suivante de Québec, signée par M. Hector Authier, député de l'Abitibi: Québec, 6. — Je viens de prendre connaissance de la lettre de M. Ivanhoe Frigon, que vous avez publiée mercredi. Je proteste une fois de plus contre ces faussetés. Les chiffres de M. Frigon sont faux. Il affirme qu'il n'y avait que 54 polls avec listes d'électeurs et 74 sans listes. C'est faux. Il y avait soixante-quatre polls avec listes et soixante sans listes. Il affirme qu'il y avait huit mille électeurs sur les listes. C'est faux. Il y en avait huit mille cent soixante-neuf. Il affirme que 5435 de ces électeurs ont voté. C'est faux. Il y en a six mille soixante-six. Il affirme que M.

Lesage a eu onze cent quarante-cinq voix de majorité dans ces polls. C'est faux. Il n'a eu que sept cent vingt-six de majorité dans ces polls. Il affirme que six mille deux cent cinquante-six voix ont été données dans les polls sans listes. C'est faux. Il s'y est donné cinq mille cinq cent trente-sept voix. Il est remarquable que le nombre moyen des voix données dans les polls avec listes et les polls sans listes est sensiblement le même, soit une moyenne de quatre-vingt-trois voix par poll chaque catégorie. Prière de publier ma protestation en aussi bonne place que vous avez publié la lettre de M. Frigon.

(Signé) Hector AUTHIER

Une lettre de M. l'abbé E.-V. Lavergne

Du Droit du 6 décembre:

Paroisse Notre-Dame de Grâce, Rue de Mazenod, Québec, 4 décembre 1935

M. Léopold Richer, Ottawa.

Cher Monsieur,

Dans un article que publie le Droit du 2 décembre courant, vous écrivez: "M. l'abbé E.-V. Lavergne ne s'est pas gêné de dire pourquoi il participait à l'élection de M. Grégoire dans Montmagny; et il est assez étonnant que le Soleil n'ait pas fait connaître toutes les raisons que M. Lavergne alléguait pour se prononcer contre le gouvernement de Québec."

Vous demandez au Soleil de l'héroïsme! En fait, je crois qu'aucun journal n'a donné la raison de fond pour laquelle je me suis décidé, non sans hésitation, à intervenir.

Voulez-vous me permettre de la donner à vos lecteurs puisque vous avez eu l'obligeance de poser la question devant eux?

J'ai parlé au Cap-Saint-Jacques le dimanche après-midi, veille des élections, et le dimanche soir, à Montmagny, non pas pour défendre M. Grégoire ni pour voler à son secours comme a dit le Canada, de Montréal. — Je crois qu'il n'avait pas besoin de moi — mais j'ai voulu publiquement venger l'honneur de l'Église catholique.

La raison de fond pour laquelle, à ces deux endroits j'ai adressé la parole à la foule qui se pressait dans les salles, la raison sur laquelle j'ai appuyé avec une particulière insistance mais qu'on s'est bien gardé de noter, la raison pour laquelle à maintes reprises, chaque fois que l'occasion m'en a été fournie, partout, même en chaire, j'ai enregistré ma protestation indignée, la raison déterminante, enfin, de mon intervention en ces deux centres électoraux, est la suivante: "J'ai voulu remettre en place et avec force dans une circonstance où cela ne pouvait passer inaperçu, les affirmations souvent répétées de M. Taschereau en Chambre ou ailleurs que, s'il protégeait tel ou tel trust dont les abus appauvrirent notre peuple et l'accablent à la misère, c'était pour sauver la banqueroute nos évêques, nos collèges, nos communautés religieuses, etc."

Je ne puis consentir que dans les masses populaires, justement exaspérées d'une vie économique devenue "dure, cruelle, implacable", à cause des trusts abusifs, des hommes si haut placés fussent-ils et puissants, qu'ils se croient, abusent de leur situation pour rejeter sur l'Église, l'odieuse injustice exactions.

C'est à cause de tels hommes, dit Pie XI, dans Quadragesimo Anno, que l'Église, sans l'avoir mérité en rien, a pu avoir l'air et

l'air de la protestation indignée, la raison déterminante, enfin, de mon intervention en ces deux centres électoraux, est la suivante: "J'ai voulu remettre en place et avec force dans une circonstance où cela ne pouvait passer inaperçu, les affirmations souvent répétées de M. Taschereau en Chambre ou ailleurs que, s'il protégeait tel ou tel trust dont les abus appauvrirent notre peuple et l'accablent à la misère, c'était pour sauver la banqueroute nos évêques, nos collèges, nos communautés religieuses, etc."

Avis de décès

GAUTHIER — A la Maison-Mère des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, le 8 décembre 1935, décédée à 82 ans, 3 mois, la Révérende Mère Ste-Suphrasine, née Marie Léontine Gauthier, fille de feu F.-H. Gauthier, ancien surintendant du service d'alarmes et de Louise-Pièce Gauthier. Funérailles le mercredi, 11 courant. Le service sera chanté à la Maison-Mère, 3085 Sherbrooke ouest à 3 heures. Parents et amis sont priés d'assister.

COUSINEAU — A Montréal, le 8 décembre 1935, décédée à 48 ans, 3 mois, Léa Primeau, épouse d'Alexandre Cousineau. Funérailles le mercredi, 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1533 rue de Normandie à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. 30. Et où la messe sera dite à 9 h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

CERINI — A Senneville, le 6, Giuseppe Cerini, à 86 ans, épouse de feu G.-M. Cerini.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 6, à 73 ans, M. Delphis Charbonneau, époux de Justine Oulme.

CHASSAZ — A Montréal, le 6, à 83 ans, François-Xavier Chassaz, époux de Rose Odette Cloutier.

COUTU — A Winnipeg, le 2, à 54 ans, Gustave Coutu, fils de F.-X.-A. Coutu et d'Emma Gauthier, décédé.

CRAIG — A Montréal, le 6, à 73 ans, Dame Cyrille Craig, née Flavie Boucher.

DANDURAND — A Montréal, le 5, accidentellement, à 82 ans, Oscar Dandurand, enfant de M. et Mme Joseph Dandurand.

LADOUCEUR — A Montréal, le 6, à 43 ans, Alberta Ladouceur, fille de feu Félix Ladouceur et de Zoa St-Jacques.

MAJOR — Hôpital du Sacré-Coeur, le 6, Marie-Louise Major, épouse d'Emile Major.

L'influence indue à la lumière de la jurisprudence

Par M. Lorenzo Dutil, avocat

La question ne se pose pas de savoir s'il est permis d'influencer les électeurs pour les induire à accorder leurs suffrages à tel ou tel candidat dans une élection. Les campagnes électorales n'ont pas d'autre fin.

Mais il y a l'influence et l'influence. Il y a l'influence légitime et l'influence illégitime. Cette dernière est connue sous le nom d'"influence indue". Il y a eu longtemps qu'il n'avait été question de cette dernière dans la province de Québec. Aussi, si l'on en juge par les quelques articles de journaux qui ont paru depuis le 25 novembre 1935, il semble que la juste notion en ait été perdue. Il n'est donc pas inutile de la rappeler. Il faut d'abord dire que c'est une question exclusivement légale.

Il y a plusieurs moyens d'influencer les électeurs pour obtenir leur vote. Ce sont les arguments à conviction; les arguments à persuasion; l'appel aux sentiments; l'appel à l'intérêt personnel et l'intimidation. Les trois premiers appartiennent à l'influence légitime, les deux derniers, à l'influence illégitime ou indue.

Feu François Langelier, d'illustre mémoire pour tout franc libéral québécois, qui fut, le Soleil et le Canada ne le nieront pas, d'un libéralisme intégral, disait que pour apprécier les influences légitimes et les influences illégitimes qui se présentent en pratique, il faut remonter aux principes de notre droit public sur le droit de suffrage. Il s'exprimait ainsi: "Le droit de suffrage sous notre constitution, n'est pas la propriété personnelle de l'électeur. C'est une espèce de fidei commissus, de TRUST, qui lui est confié dans l'intérêt public. Il doit donc l'exercer dans l'intérêt général. S'il en fait usage pour son bénéfice personnel, il s'approprie ce qui ne lui appartient pas."

"Il suit de là que tout moyen d'influencer les électeurs qui consiste à leur faire espérer un bien ou craindre un mal pour le public en général est un moyen légitime d'influence. Par exemple: "Il n'est pas défendu à un candidat ou à ses amis de tâcher de convaincre les électeurs que la politique d'un parti ou d'un candidat est propre à faire un grand bien ou un grand mal au pays."

"Au contraire, tout moyen d'influencer les électeurs qui consiste à leur faire espérer des avantages pour eux personnellement ou à leur faire craindre quelque perte ou dommage personnels, est un moyen d'influence illégitime. Par exemple: il n'est pas permis d'influencer un électeur en lui donnant ou en lui promettant de l'argent, ou un emploi, ou en le régalar avec des aliments ou des boissons. Il n'est pas permis, plus, de l'influencer en lui faisant craindre que s'il vote d'une certaine manière il en souffrira dans sa personne, dans sa famille, ou dans ses biens."

Cette citation provient d'un article publié dans la Revue Légale, nouvelle série, Volume III, année 1897, pages 471 à 505. Il a pu être ces principes dans les jurisprudences anglaise et canadienne et notamment dans un jugement rendu au nom de la Cour suprême du Canada, en 1877, par le juge Taschereau, frère de feu le Cardinal Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Il est inutile de reproduire cette jurisprudence dont la citation précédente est un exact résumé.

Il faut conclure que l'influence légitime et l'influence indue peuvent être exercées, non seulement par le clergé et non seulement par le clergé catholique, mais par tout individu qui tente d'obtenir le vote d'un électeur en faveur d'un candidat par des avantages personnels qu'il offre à l'électeur ou par des menaces qu'il lui fait.

Il est donc injuste et contraire à l'esprit de la loi d'appliquer l'expression "influence indue" exclusivement à l'influence que peuvent exercer sur les électeurs les ministres de la religion, et spécialement les membres du clergé catholique.

Toute personne se servant d'arguments de nature à convaincre ou à persuader, ou faisant appel aux sentiments des électeurs sous l'influence légitime; c'est ce que reconnaît M. Langelier dans son article. A la fin de la deuxième page, l'auteur dit qu'il veut ne s'occuper que de l'influence indue et surtout de l'influence indue pratiquée par le clergé. A la dixième page, il dit que le juge qui a posé DE LA MANIÈRE LA PLUS CLAIRE la limite entre l'influence légitime et l'influence illégitime du clergé, c'est le baron Fitzgerald, dans une cause en invalidation de l'élection de Longford. Et voici les paroles qu'il cite de ce juge anglais: "The Catholic Priest has, and he ought to have great influence. His position, his sacred character, his superior education, and the identity of interest with his flock insure it to him; and that influence receives tenfold force from the conviction of his people that it is generally exercised for their benefit. In the proper exercise of that influence on electors, the priest may counsel, advise, recommend, entreat and point out the true line of moral duty, and explain why one candidate should be preferred to another, and may, if he thinks fit, throw the whole weight of his character into the scale; but he may not appeal to the fears or terrors or superstitions of those he addresses. He must not hold out hopes of reward here or hereafter, and he must not use threats of temporal injury, or of disadvantage or punishment hereafter. He must not, for instance, threaten to excommunicate, or to withhold the sacraments, or to expose the party to any other religious disability, if he does so with a view to influence a voter or affect an election, the law considers him guilty of undue influence. C'est-à-dire,

Les aveugles

L'Association canadienne-française des Aveugles a célébré hier le neuvième anniversaire de sa fondation. Le programme de la fête comportait une cérémonie religieuse le matin à l'église Notre-Dame du Bonsecours, une séance d'étude l'après-midi, un souper canadien et une séance artistique le soir.

Au cours de la séance du soir, de brèves allocutions furent prononcées par MM. Joseph Beaubien, maire d'Outremont; C.-E. Gravel, Alfred Allard Lamoureux et l'abbé Georges Dugal, et par le président de l'association, M. J.-W. Allard. Tous insistèrent sur le fait que l'aveugle peut gagner lui-même sa vie pourvu qu'on lui fournisse les moyens. Le programme artistique avait été confié à Mlle Murielle Allard et Germaine Picard et MM. Paul Doyon, Laurent Harvey et Maurice Sansregret.

L'Abonneux

Les Trois-Rivières, 9. (D.N.C.) — La Fédération diocésaine des Ligues de Retraitants, qui a entrepris, il y a quelques années, une propagande intensive en faveur des journaux catholiques, vient de prendre une nouvelle initiative en présentant sur toutes les scènes de ce diocèse un drame social intitulé l'"Abonneux" qui renferme une thèse sur le journal catholique. Ce drame a été représenté pour la première fois à Louiseville et tour à tour Grand-Mère, Shawinigan, et Trois-Rivières pourront le voir, ainsi que les centres des environs. Actuellement une trentaine de paroisses ont réclamé la représentation de ce drame.

Mort de M. A. S. Blackburn

London, Ont., 9. (C.P.) — M. Arthur S. Blackburn, président de la Free Press, de London, est mort samedi, à l'âge de 66 ans. La famille Blackburn a le contrôle de l'imprimerie Free Press depuis 1852.

Les Juifs en Roumanie

Bucarest, 9. (A.P.) — Les élections à l'Association du Barreau de cette ville ont suscité des démonstrations antisémitiques. On estime que 500 Israélites n'ont pu voter et que 50 personnes ont reçu des blessures. Les chefs israélites prétendent que la police s'est contentée d'assister aux bagarres sans intervenir.

M. Georges Pelletier au "Cercle Universitaire"

Le directeur du "Devoir" expliquera dans une causerie, samedi soir prochain, "pourquoi nos journaux ne sont pas mieux faits"

On se demande parfois pourquoi les journaux de chez nous ne sont pas mieux faits. C'est à cette question que M. Georges Pelletier, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques (section de journalisme) à l'Université de Montréal et directeur du Devoir, répondra, à l'issue d'un dîner-causerie au Cercle, le samedi soir, 14 décembre, à sept heures et demie.

M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, directeur de la publicité à la Banque Canadienne Nationale et ancien journaliste, remplacera le conférencier. Présidence de M. Aldège Ethier, M.D., président du Cercle. Tenue de soirée. Les dames sont invitées.

Remerciements

M. Duguay

M. L. Duguay, député conservateur du Lac-Saint-Jean, nous prie de remercier ses électeurs en ces termes: "Je remercie le Devoir de m'accorder un court espace afin de pouvoir remercier tous mes électeurs. Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont assisté de leur généreux concours. Le triomphe n'est pas fini puisque nous continuons la lutte; mais un jour, qui n'est pas loin, viendra où nos idées et vos efforts finiront par triompher."

M. J.-G. Bélanger

M. J.-G. Bélanger, député d'union nationale de Dorion, nous transmet ses remerciements à ses électeurs: "Au lendemain d'une victoire que j'attribue plus à la noble cause que nous défendions qu'à ma propre personnalité, je tiens à remercier sincèrement tous les électeurs qui m'ont accordé leur confiance. Je remercie tout particulièrement mes amis qui se sont dépensés sans relâche pour assurer le triomphe de l'action libérale nationale et le mien."

M. Riendeau

M. Hercule Riendeau, candidat de l'Action nationale dans Naperville-Laprairie, remercie vivement ses organisateurs ainsi que tous les autres amis qui ont bien voulu lui apporter leur concours et leur dévouement dans la lutte qu'il vient de livrer au cours des dernières élections provinciales. Il tient à leur en exprimer sa plus vive reconnaissance, ainsi qu'à tous les électeurs qui ont bien voulu lui témoigner leur confiance.

A. C. J. C.

REUNION DES AUMONIERES Mardi matin, à 9h. 30, à la Païestrie, il y aura réunion mensuelle des aumôniers. Après la visite de l'exposition anticommuniste, on se réunira pour discuter certaines questions, entre autres celle de la J.C. ou J.L.C. (Jeunesse Indépendante Catholique).

REUNION DES PRESIDENTS Le Comité régional invite les présidents de cercles ou sections affiliées (ou leur représentant) à se rendre à la Païestrie mardi soir à 8 heures, pour la réunion mensuelle. On traitera de questions intéressant la marche de leur groupe.

Les bagarres au Caire

Le Caire, 9. (A.P.) — Les bagarres qui ont éclaté samedi dans les rues du Caire à l'occasion de la réouverture des cours à l'Université, se sont répétées hier. Samedi, trois policiers ont reçu des blessures et soixante étudiants ont pris le chemin des cellules. Dimanche, les étudiants ont lancé des roches et braqué les boyaux d'arrosage sur ceux qui voulaient les empêcher de tenir une réunion à la faculté de médecine. Ils ont blessé quelques policiers et ont trempé les autres. On sait que les manifestations sont des protestations contre la suspension, de par la volonté britannique, de la constitution égyptienne depuis plus d'un an.

Il visitera la Commission du chômage

Le président et les membres de la Commission du chômage ont invité le Conseil catholique d'études et d'action sociale à visiter les bureaux de la Commission, et à se rendre compte, de première main, des détails de son organisation et du fonctionnement de ses divers services. Cette visite aura lieu jeudi, le 12 décembre, à 2 h. 15 de l'après-midi.

Cartes distinguées...

Cartes distinguées... Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres. P. Edmond Morier, Albert Leduc, Mademoiselle Germaine Doyon, JOSEPH LABRECQUE, Marie Pachmeyer, MAURICE DERY, FERRAND J. BROUSSEAU, MAURICE ALPHONSE BELANGER. Planche sur cuivre depuis \$1.25. Taxe de 6% incluse. Impression gravée sur bristol, depuis \$1.25. Taxes en plus. Liste de prix et spécimens sur demande.

Service de tramway à la chapelle de la Réparation

Les pieux pèlerins de la chapelle de la Réparation seront heureux d'apprendre que désormais, durant l'hiver, le tramway de la Chapelle circulera toute la journée par semaine comme le dimanche.

Docteurs, Consultez !!

Docteurs, Consultez !! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X. Toute électricité médicale. Gallois & Cie. Ultra-Violet - Quartz - Infra-Rouges Lampes associatives pour salles d'opérations. —Etablissements G. Bouillite— Instruments de Diagnostic. —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste. Conditions spéciales. Prix catalogue sur demande. PAUL CARDINAUX, D. S. "PRECISION FRANÇAISE" 428 Chemin MONTREAL HA. 2337

Commission d'électricité

M. Jules Beauchemin nommé ingénieur et M. Louis Parenteau comptable expert de la Commission

Emploi demandé

Ménagère, connaissance cuisine française et diététique, soins malades, pédagogue, demande emploi chez catholiques canadiens-français soucieux hygiène physique et mentale. Bilingue. Age 42. Références. Caster 37, le "Devoir". 13-12-35

LIVRES A VENDRE

Dictionnaire Larousse en six volumes, parfaite condition, occasion exceptionnelle. Comptant ou à termes. Le "Devoir". Caster 15. 12-12-35

Le "Devoir"—Imprimerie

430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241

Chevaliers de Saint-Grégoire

MM. les docteurs L.-E. Fortier et Hyacinthe Lebel

L'hôpital du Sacré-Coeur de Caughnawaga, hier après-midi, en présence de M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts de la province de Québec, et de Mme Mercier, les Drs L.-E. Fortier et Hyacinthe Lebel, professeurs en médecine à l'Université de Montréal, ont reçu les insignes de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à différents hôpitaux et spécialement à l'hôpital de Caughnawaga.

La cérémonie était présidée par S. E. Mgr A.-E. Deschamps. Mgr Deschamps remit les décorations, et M. Mercier les diplômes, aux deux docteurs. MM. François Bribois, agent du département des affaires indiennes de Caughnawaga, et le Dr Jos. Jacobs, médecin en chef de ce département, représentaient le gouvernement fédéral. Des discours ont été prononcés par Mgr Deschamps, M. Mercier, ainsi que par les deux médecins décorés. Assistaient à la cérémonie: Mgr Deschamps, M. Mercier, Mme Mercier, Mlle Jeanne Mercier, les RR. PP. I. Morin, A. Dugré, Jacques Dorsonnets, A. Mélançon, L. Lebel, W. Ménard, curé de Caughnawaga, Mlle Simone Beauchamp, Mlle Pauline Lebel, MM. Jacques et Léon Lebel, M. et Mme Jean Fortier, M. Louis Fortier, le Dr I.-K. Williams, de Châteauguay, M. et Mme A. Bellehumeur. Après la cérémonie, un goûter fut servi à l'hôpital du Sacré-Coeur, goûter préparé spécialement par Mlle Jeanne Duberger, garde-malade en chef de l'hôpital.

Commission d'électricité

M. Jules Beauchemin nommé ingénieur et M. Louis Parenteau comptable expert de la Commission

Le président de la Commission d'électricité de Québec, M. Augustin Frigon, annonce ce matin la nomination de M. Jules Beauchemin, ingénieur de la Corporation du pont du lac Saint-Louis, au poste d'ingénieur de la commission d'électricité provinciale; et celle de M. Louis Parenteau, comptable agréé, comme comptable expert de la commission d'électricité.

Emploi demandé

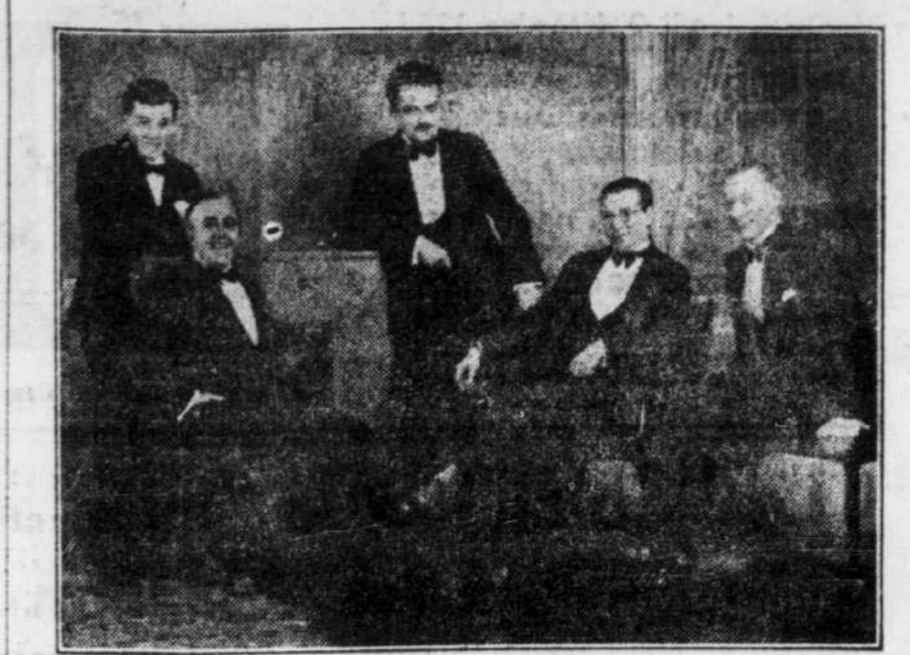
Ménagère, connaissance cuisine française et diététique, soins malades, pédagogue, demande emploi chez catholiques canadiens-français soucieux hygiène physique et mentale. Bilingue. Age 42. Références. Caster 37, le "Devoir". 13-12-35

LIVRES A VENDRE

Dictionnaire Larousse en six volumes, parfaite condition, occasion exceptionnelle. Comptant ou à termes. Le "Devoir". Caster 15. 12-12-35

Le "Devoir"—Imprimerie

430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241



De gauche à droite: Jules Jacob, Emile Lamarre, André Trotter, Oscar O'Brien et Roger Filiatrault. LE QUATUOR DES ALOUETTES qui interprétera des chansons de chez nous le 12 décembre prochain, au Monument national. Pour conserver toute la saveur la chanson canadienne doit être exécutée avec toutes les ressources de la musique et de l'élocution. A son concert du jeudi, 12 décembre, au Monument National, le Quatuor des Alouettes interprétera de nombreuses chansons inédites harmonisées par M. Oscar O'Brien. Le travail persévérant du Quatuor des Alouettes depuis plus de trois ans est un gage du succès qui couronnera le concert du 12 décembre. (Photo Albert Dumas)

Kino Peïrol. Supprime les larmes, les douleurs et les chèvres. détruit les pellicules.

Réduisez le coût de votre chauffage avec VOILAND. Fabriqué, vendu et installé par Chailfou & Fils Ltée. Maison fondée en 1847. Usines: 1106 Beaver Hall, St-Hyacinthe, Montréal. Écrivez pour circulaires.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR". Téléphone: HARBOR 1241. 1 sou le mot, 25c minimum comptant. Annonces facturées, 1/3c le mot, 50c minimum. NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

Clavigraphes. Dactylographes Royal, modèles réguliers, reconditionnés, garanties pour un an. Convénables pour étudiant ou petit bureau. Spécial \$39.50 comptant avec la commande. Argent remboursé si l'on n'est pas satisfait. Twite for Typewriters, 750 rue Saint-Pierre, L.A. 9237. 11-12-35

Demande d'emploi. Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643. n.o.

Commission d'électricité. M. Jules Beauchemin nommé ingénieur et M. Louis Parenteau comptable expert de la Commission

Emploi demandé. Ménagère, connaissance cuisine française et diététique, soins malades, pédagogue, demande emploi chez catholiques canadiens-français soucieux hygiène physique et mentale. Bilingue. Age 42. Références. Caster 37, le "Devoir". 13-12-35

LIVRES A VENDRE. Dictionnaire Larousse en six volumes, parfaite condition, occasion exceptionnelle. Comptant ou à termes. Le "Devoir". Caster 15. 12-12-35

Le "Devoir"—Imprimerie. 430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
Demain: MARDI, 10 décembre 1935
De l'Octave, semid.
Le lever du soleil, 7 h. 30.

DEMAIN
NUAGEUX, ASSEZ FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 30.

Le sang coule à l'assemblée du Dr Félix Roy, à l'Ange-Gardien

Une bande de 15 à 20 jeunes gens, armés de barres de fer, de bâtons et de chaises envahissent l'estrade et frappent sauvagement — L'adversaire de M. Taschereau blessé — Un vieillard reçoit une chaise en pleine figure — Charles Parent assailli à coups de clef de "borne-fontaine" sur la tête — Il aurait été victime de la méprise de l'un de ses compagnons

La police provinciale était à Beauport — A cet endroit, la foule rejeta les manifestants à l'extérieur de la salle

Québec, 9 (D. N. C.). — Un incident a terrorisé, hier soir, le paisible village de l'Ange-Gardien, sur la côte de Beauport. Un groupe de 15 à 20 jeunes gens, dont plusieurs sous l'influence de l'alcool, ont empêché la tenue de l'assemblée politique de M. le docteur J.-Félix Roy, ex-candidat de l'Union Nationale dans Montmorency, et de ses compagnons. Armés de barres de fer, de bâtons et de chaises, ils ont envahi l'estrade où se trouvaient déjà plusieurs citoyens du comté et les principaux orateurs de la soirée. Ils ont frappé sauvagement tous ceux qu'ils ont rencontrés. Le sang a coulé. Aujourd'hui git sur un lit d'hôpital, un nommé Charles Parent, de Beauport, qui, au cours de la mêlée, fut frappé violemment à la tête. Parent était parmi les manifestants; il aurait été victime de la méprise de l'un de ses compagnons qui, le prenant pour un partisan de l'Union Nationale, lui aurait asséné sur la tête plusieurs coups d'une clef servant à ouvrir les hydrants.

Le Dr Félix Roy blessé

Le docteur Félix Roy a été assailli à la fois par trois manifestants. Deux lui brisèrent une chaise sur la tête et le troisième le frappa en pleine poitrine avec le microphone qui devait porter la parole des orateurs à l'intérieur et à l'extérieur de la salle. L'adversaire de M. Taschereau aux élections provinciales dans Montmorency porte une profonde entaille, longue de trois pouces, au-dessus du poeil droit, quelques contusions au bras droit et à la poitrine. Son état n'est pas grave, toutefois. Le Dr Roy déclarait ce matin qu'il ne doit probablement la vie qu'à l'intervention de M. L.-A. Gaudier, opérateur du radio, qui brisa trois chaises sur un de ses assaillants.

Un vieillard reçoit une chaise en pleine figure

En outre, une dizaine de personnes qui avaient pris place sur l'estrade, souffrent de blessures plutôt légères. Un vieillard de 80 ans recut une chaise en pleine face. Quelques-uns ne durent la vie sauve qu'à un hasard providentiel. Citons, entre autres, le cas de M. J. Wilfrid Dufresne, qui vit voler en éclats, sous la barre de fer de son adversaire, les deux chaises dont il se couvrait la tête. M. le maire Grégoire, député de Montmagny, aurait été malmené par les manifestants n'eût été l'intervention opportune de M. le curé de l'Ange-Gardien, M. l'abbé Ludger Piché.

A Beauport

Son coup accompli, la troupe, ayant à sa tête un fier-à-bras du nom de Parent, frère du blessé dit-on, se rendit à Beauport avec l'intention de briser l'assemblée que tenaient, au manège militaire, Me Horace Phillipon et ses amis. La foule, émue par ce qui venait de se passer à l'Ange-Gardien, ne s'en laissa pas imposer et rejeta à l'extérieur les manifestants. Ceux qui parvinrent à tromper la surveillance se contentèrent de manifester par leurs cris.

La police provinciale, qui ne s'était pas rendue à l'Ange-Gardien, se trouvait à l'assemblée de Beauport. Un certain nombre de femmes assistaient aux deux assemblées politiques de l'Union nationale. Quelques-unes ont été prises de panique à la vue du sang répandu à l'Ange-Gardien.

Les deux candidats de l'Union nationale tenaient chacun une assemblée pour remercier les électeurs qui les ont appuyés au cours de la dernière campagne électorale et pour protester contre certaines irrégularités dont se seraient rendus coupables les ministériels en la même circonstance. Le docteur Philippe Hamel, député de Québec-centre, affligé d'une mauvaise grippe, n'avait pu se joindre à ses amis.

L'état de Charles Parent

De bonne heure, ce matin, on apprenait, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus que Charles Parent avait sommeillé quelques heures et, qu'à six heures il était à demi inconscient. Dès son arrivée à l'hôpital, il dut subir un examen radiographique. Les médecins ne se sont pas encore prononcés sur son cas. S'il n'y a pas fracture profonde du crâne, il est probable qu'il survivra.

La version du chef Lambert

Québec, 9 (D.N.C.). — M. Léon Lambert, directeur de la Sûreté provinciale, nous a donné la version suivante, à midi, en marge de l'affaire de l'Ange-Gardien: "Hier soir j'ai reçu un appel téléphonique supposé venir de l'Ange-Gardien. Lorsque nous recevions un appel, nous tâchons toujours de faire confirmer quand l'appel

Dans Terrebonne, M. le juge Guibault ne rendrait pas sa décision avant demain soir

Le recomptage ne se terminera pas avant deux jours — Le fameux rectangle

St-Jérôme, 9. (De notre envoyé spécial) — Le dépouillement judiciaire du scrutin du 25 novembre dans le comté de Terrebonne a repris ce matin, sous la présidence du juge Guibault. Lors du dépouillement par l'officier rapporteur, au lendemain même du scrutin, M. Athanase David, secrétaire provincial, avait une majorité de 720 voix sur son adversaire électoral, M. Herman Barrette, avocat de Saint-Jérôme. L'amen par le tribunal de 15 bulletins du scrutin sur 74 a déjà réduit la majorité de M. David à 673 voix, soit de 47 voix. On ne croit pas que le recomptage judiciaire, quelle que soit l'expédition que les parties concernées puissent y mettre, se termine avant deux jours. Pour tout bâcler en deux jours, le nouveau dépouillement devrait se faire à la cadence de 30 boîtes par jour. Or, vendredi dernier, alors qu'un seul poll donnait lieu à un débat entre les avocats, il n'y a eu que quinze boîtes dépouillées.

Le juge Guibault ne rendra vraisemblablement pas avant mardi soir ou même mercredi la décision qu'il s'est réservé de rendre après le recomptage sur un point soulevé par les avocats de M. Barrette. Ceux-ci soumettent au tribunal que tous les bulletins du scrutin doivent être écartés parce qu'aucun n'est conforme aux prescriptions de l'article 259 de la loi électorale.

Le fameux rectangle L'article en question stipule que les initiales du sous-officier rapporteur dans un poll doivent être apposées à l'endos de chaque bulletin, dans un rectangle indiqué à cette fin; or ce fameux rectangle n'apparaît pas à l'endos des bulletins de l'élection de Terrebonne. S'ensuit-il l'invalidité, de tous les votes enregistrés le 25 novembre? C'est ce que le tribunal décidera plus tard.

A midi et demi la majorité de M. David s'établissait à 681.

Par suite d'un retard dans la transmission télégraphique nous ne pouvons publier aujourd'hui le détail de la séance de ce matin, à Saint-Jérôme.

Le recomptage de Drummond

La majorité de 23 de M. Rajotte, ministériel, s'est trouvée renversée en une majorité de 10 pour M. Marier — Bulletins marqués au crayon indélébile — Plaidoyers sur ces bulletins

Drummondville, 9 (spécial au Devoir) — M. le juge Prévost a continué ce matin, le recomptage des votes donnés dans le comté de Drummond, le 25 novembre dernier. A la suite du recomptage, la majorité de 23 voix de M. Rajotte, candidat libéral ministériel, s'est trouvée renversée par une majorité de 10 voix en faveur de M. Marier, candidat conservateur, parce que les bulletins du poll 46 ont été marqués au crayon indélébile.

Ce matin, Me Aimé Geoffrion a plaidé pour M. Rajotte, pour faire accepter ces bulletins, tandis que Me Gustave Monette et Ivan Sabourin ont soutenu la prétention contraire. Me Geoffrion prétend que le juge ne peut pas décider si les bulletins sont mauvais, parce que marqués au crayon violet. Ce serait, dit-il, dépasser les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi électorale.

Le juge qui recompte les bulletins ne peut aller au delà de l'article 274 de la Loi électorale, et cet article ne donne pas au juge le pouvoir de décider la validité des croix inscrites. Cette question relève, dit-il, uniquement de la poursuite en contestation. L'article 274 se lit comme suit: Le sous-officier rapporteur, en faisant le dépouillement, doit écarté: 1. Tout bulletin qui n'a pas fourni; 2. Tout bulletin qui contient plus d'un vote; 3. Tout bulletin sur lequel il a été écrit quelque mot ou fait quelque marque autre que le numéro inscrit par le sous-officier-rapporteur dans les cas ci-après prévus et qui puisse faire reconnaître le votant; 4. Tout bulletin blanc ou qui est nul parce que la volonté du votant n'y est pas clairement exprimée; 5. Tout bulletin qui ne porte pas les initiales du sous-officier rapporteur, sauf le cas de l'article 275; 6. Tout bulletin où l'on a voté pour une personne qui n'a pas été mise en candidature ou pour un candidat qui s'est désisté; 7. Me Geoffrion dit que le juge a simplement le droit de décider si la croix a été bien faite ou non.

Me Gustave Monette a répondu à M. Geoffrion. Il a dit que le juge avait le droit de décider sur cette question. Toute la jurisprudence est unaniment à cet effet. Le Cour suprême, notamment dans les causes de Bennett vs Shaw et de Jenkins vs Bracken, a reconnu au juge qui préside au recomptage des bulletins, le droit de juger la validité de la croix inscrite sur le bulletin.

Or l'article 201 est très clair sur le point en litige: 201. "Le votant, en recevant son bulletin de vote, doit se rendre immédiatement dans l'un des compartiments du bureau. Là il marque son bulletin en y faisant, avec un crayon de mine de plomb noire, une croix dans l'espace blanc qui contient le nom du candidat en faveur de qui il veut voter; puis il le plie de manière que les initiales..."

M. Monette ajoute que c'est tellement la pratique et la jurisprudence suivie, que les procureurs de M. Rajotte ont demandé au juge Prévost de rejeter des bulletins favorables à M. Marier, mais qui étaient marqués à l'encre ou au crayon rouge. Ces procureurs ont appuyé ainsi la juridiction du juge sur la validité des croix; ils l'ont acceptée, et ils auraient mauvaise grâce aujourd'hui de demander au président de se déjuger.

D'ailleurs toute loi est gouvernée quant à son interprétation, par la loi générale, chapitre 1, S.R., 1925, article 41, qui dit notamment: "Toute disposition d'un statut, qu'elle soit impérative, prohibitive ou pénale, est réputée avoir pour objet de remédier à quelques abus ou de procurer quelque avantage. Un tel statut reçoit une interprétation large, libérale, qui assure l'accomplissement de son objet et l'exécution de ses prescriptions, suivant leurs véritables sens, esprit et fin. Les vidoiries se continueront cet après-midi."

Pour rétablir la paix

(D'après des dépêches de l'Associated Press, de l'agence Havas et de la Canadian Press) On mande de Paris que le président du Conseil français, M. Pierre Laval, et le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir Samuel Hoare, forts d'une entente sur le problème éthiopien et sur "toutes les questions européennes", ont fait tenir à M. Mussolini un plan pour rétablir la paix entre l'Italie et l'Éthiopie. (Les agences ne fournissent aucune précision sur le plan en question; des observateurs croient savoir qu'il satisfait en une large mesure les exigences du Duce.)

A Paris et à Londres on comptait, ce matin, que M. Mussolini ferait connaître sa décision quant au plan aujourd'hui même dans une allocution au Sénat. Or, M. Mussolini, dans une allocution de deux minutes seulement, n'a prononcé qu'une phrase qui puisse avoir trait au plan: "Il y aura une vigoureuse défense des intérêts de l'Italie tant en Afrique qu'en Europe". Avant que M. Mussolini eût parlé, un correspondant de l'Associated Press à Rome câblait tenir de bonne source que des paroles qu'allait prononcer le chef du gouvernement italien dépendaient un prompt rétablissement de la paix en Afrique ou l'éclatement d'une guerre en Europe.

Le grand et gros M. Aberhart M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, était certes l'une des figures les plus intéressantes de toute la conférence ce matin. Lorsqu'il s'est levé pour adresser la parole aux délégués, il a été fort bien accueilli. Chauve, gras, grand et gros, il a parlé avec assurance et avec esprit ce qui lui a attiré la sympathie souriante des délégués. Après les discours des premiers ministres des provinces, M. Mackenzie King a exprimé la certitude que la conférence serait un succès. Il a ensuite donné lecture de l'agenda de la conférence:

L'agenda de la conférence 1. Les amendements à la Constitution et la façon de procéder pour les mettre en vigueur; 2. Relations financières entre les provinces et le fédéral, ainsi que les modes d'impôts; 3. Le chômage et l'assistance publique; 4. La responsabilité et la coordination de l'assistance (social service); 5. Le développement de nos richesses minières et l'impôt s'y rapportant; 6. L'agriculture et la mise sur le marché; 7. L'industrie touristique.

Le "Devoir" à la radio

Le "Devoir" a inauguré dimanche, au poste CRCM, une série de causeries de 15 minutes qui se poursuivront tous les dimanches à 7 h. 45 du soir, jusqu'à nouvel ordre. Cette initiative a pour objet de faire connaître le rôle du "Devoir" — le même depuis plus de 25 ans — en présence des événements dans tous les domaines de l'actualité.

M. Omer Héroux, rédacteur en chef au "Devoir", prononcera la prochaine causerie le dimanche 15 décembre, et M. Louis Dupire, secrétaire de la rédaction, le 22 décembre. D'autres voix autorisées se feront entendre les autres dimanches. Nous invitons nos amis et les leurs à être aux écoutes chaque dimanche soir, à 7 h. 45, CRCM.

Les "Bois gravés" de Duguay

Nous avons reçu cinq demandes pour la "collection des Bois gravés" de Rodolphe Duguay. Malheureusement, la Librairie du Devoir n'avait plus à disposition que de deux collections. On est donc prié de s'adresser, désormais, pour cette collection, à M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études, Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières, P.Q.

"Les dictateurs"

Le nouveau livre de Jacques Bainville Table des matières Le Monde Antique: La Grèce et les "tyrans" — Rome — Les Temps Modernes: Cromwell — Richelieu — Louis XIV — Napoléon, — Histoire abrégée mais fantastique des dictatures de l'Amérique Latine. — Période Contemporaine: Lépine — Staline — Attaturk — Mussolini — Rivera — Salazar — Hitler — Conclusion. Volume de 300 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste \$1.15.

Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Incident typique dans un tramway

Les 48 voyageurs du tramway 1925 de Lorimier refusent de descendre, à l'angle des rues Craig et Papineau — Le conducteur poursuivit sa route jusqu'à la Place d'Armes

On nous signale un incident typique qui s'est produit ce matin dans l'un des wagons de la Montreal Tramways. Les voyageurs du tramway 1925 Delorimier, après avoir attendu une quinzaine de minutes, étaient rendus à 9 h. 20 à l'angle des rues Craig et Papineau lorsque le conducteur cria: "Tout le monde descend". Un monsieur bien mis se leva alors pour dire à haute et intelligible voix: "Nous ne sommes pas des animaux et la compagnie n'est pas pour nous traiter de cette façon-là. Nous ne descendons pas!" Personne, parmi les quarante-huit voyageurs du tramway, hommes et femmes, ne bougea. Le conducteur resta calme et se contenta de dire: "Je vais être obligé de consulter l'inspecteur". Comme il n'y avait pas d'inspecteur sur les lieux, le conducteur poursuivit sa route, après avoir tenu un conciliabule avec quelques-uns de ses camarades, et alla conduire ses 48 voyageurs jusqu'à la Place d'Armes.

Les dix premiers ministres...

(Suite de la 1ère page)

délégués des provinces de s'en retourner chez eux, ce qui n'a pas contribué au succès de la conférence. La Confédération est devenue passablement âgée maintenant. Elle nécessite certains amendements et les délégués de Québec sont prêts à coopérer avec le fédéral et les autres provinces pour aborder le problème dans un esprit large et canadien. Bien que la province de Québec possède des institutions qui lui sont chères, il ne veut pas l'aborder dans un esprit régional. Les premiers ministres des autres provinces ont également prononcé des brefs discours, insistant sur les questions de chômage et de finances.

M. Pattullo

M. Pattullo, premier ministre de la Colombie, au cours de son discours en remerciement aux souhaits de bienvenue de M. King, a félicité MM. King, Taschereau et Aberhart de leurs récents succès électoraux.

Il a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur d'une saine politique canadienne, condamnant sans aucun ménagement la mégalomanie du passé.

Le grand et gros M. Aberhart M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, était certes l'une des figures les plus intéressantes de toute la conférence ce matin. Lorsqu'il s'est levé pour adresser la parole aux délégués, il a été fort bien accueilli.

Chauve, gras, grand et gros, il a parlé avec assurance et avec esprit ce qui lui a attiré la sympathie souriante des délégués. Après les discours des premiers ministres des provinces, M. Mackenzie King a exprimé la certitude que la conférence serait un succès. Il a ensuite donné lecture de l'agenda de la conférence:

L'agenda de la conférence 1. Les amendements à la Constitution et la façon de procéder pour les mettre en vigueur; 2. Relations financières entre les provinces et le fédéral, ainsi que les modes d'impôts; 3. Le chômage et l'assistance publique; 4. La responsabilité et la coordination de l'assistance (social service); 5. Le développement de nos richesses minières et l'impôt s'y rapportant; 6. L'agriculture et la mise sur le marché; 7. L'industrie touristique.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241*.

Profitez de l'aubaine

"La lutte ne fait que commencer", proclamait M. Paul Gouin, à la radio, au lendemain des élections. Les semaines prochaines seront les plus fertiles en événements où se joue l'avenir de la province de Québec.

Vous voudrez les connaître dans les détails, d'un témoin impartial, indépendant, du journal que ni le chantage, ni le terrorisme ne peuvent bâillonner: "Le Devoir".

A cette aubaine d'ordre moral nous en ajoutons une d'ordre économique, savoir: versez dès aujourd'hui le prix d'un abonnement de 12 mois — SOIT \$6.00* — et le "Devoir" vous sera adressé jusqu'au 31 décembre 1936 sans frais supplémentaires.

ABONNEMENT DE 3 MOIS: \$1.50 — 6 MOIS: \$3.00 (Cette offre vaut pour tout le Canada, sauf Montréal et la banlieue où le "Devoir" peut être obtenu dans les dépôts).

Ne perdez rien des événements — Abonnez-vous dès ce soir LE DEVOIR - ABONNEMENTS 430 Notre-Dame Est — Montréal * Mandat-poste ou chèque payable au pair à Montréal.

La Politique

L'élection dans Deux-Montagnes

M. Paul Sauvé dit qu'il a réuni suffisamment de preuves pour la faire annuler — La corruption électorale dans Terrebonne — La loi Dillon

Etablissement d'une organisation dans chacune des paroisses du comté d'Argenteuil

Saint-Eustache, 9. — M. Paul Sauvé, ex-député du comté de Deux-Montagnes, a tenu une assemblée, hier après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville de Saint-Eustache.

Les présidents étaient MM. J. Charette, maire de Saint-Eustache; MM. Hussereau et Lauzon, maires d'Oké; J. Duquette, maire de Sainte-Monique; J. Bourgeois, maire de Saint-Canut; E. Leduc, maire de Saint-Benoit.

Les orateurs étaient MM. Paul Sauvé, Hermann Barrette, candidat de l'A.L.N. dans Terrebonne; Gustave Monette, c.r.; J.-P. Lanctôt, candidat de l'A.L.N. dans Argenteuil, et Omer Langlois.

La salle était remplie et l'auditoire débordait dans la rue, au point que quelques-uns des orateurs n'ont pu entrer que par l'échelle de sauvetage sous la direction d'un policier.

M. Paul Sauvé a dénoncé la façon dont l'élection avait été conduite dans son comté, par ses adversaires. Il déclare qu'il a réuni à l'heure actuelle, suffisamment de preuves pour faire annuler l'élection.

M. Hermann Barrette a dénoncé la lutte faite contre lui dans Terrebonne, notamment l'emploi de \$65,000 de deniers publics distribués en octrois de tout genre, en période électorale, et qui constitue la corruption sous sa forme la plus nocive et la plus odieuse.

M. Gustave Monette dit que l'agitation qui se continue, qui grandit, au lendemain de l'élection, dans le peuple de la province, est la preuve que le gouvernement Taschereau a été réellement défait.

Nous en sommes rendus à voir la province administrée par des groupes qui ne sont pas les véritables, qui se perpétuent dans l'illégalité, grâce à la loi Dillon, par un groupe qui a multiplié les moyens de coercition contre le peuple. La génération actuelle devra livrer les mêmes luttes qu'ont livrées nos ancêtres pour reconquérir ses libertés.

M. J.-P. Lanctôt dit qu'à la suite d'une assemblée tenue samedi soir, à Lachute, on a jeté les bases d'une organisation dans chacune des paroisses du comté. Il suggère qu'on suive le même exemple dans les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes.

M. Omer Langlois dit que si les causes en contestation d'élection étaient instruites, M. Taschereau se trouverait largement en minorité. Il n'a donc guère autorité pour parler à la conférence interprovinciale, au nom de la province.

Variations récentes dans le coût de la vie à l'étranger Le coût de la vie a continué de s'accroître pendant le troisième trimestre de 1935 et dans certains pays comme le Royaume-Uni, la Belgique et le Japon l'augmentation a été considérable. Tout comme durant le trimestre précédent, les prix plus élevés des denrées alimentaires ont constitué le principal facteur de ce mouvement occasionnel.

Les indices du coût de la vie sont, dans bien des cas, approximativement au même niveau que ceux de 1932 bien qu'ils demeurent encore beaucoup inférieurs à ceux de 1929. Dans les pays européens à l'étalon d'or les niveaux actuels sont considérablement inférieurs à ceux de 1933 alors que les prix ont commencé à monter dans la plupart des autres pays.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241*.

Le comité des maires

Le comité permanent des maires du Canada convoqué par M. le maire Houde, de Montréal, a siégé samedi et dimanche, à l'hôtel Mont-Royal, puis les délégués ont repartis hier soir pour Ottawa où ils doivent rencontrer les premiers ministres du Canada et des provinces. Ils demanderont que les gouvernements provinciaux et fédéral supportent seuls le fardeau du chômage, la permission de racheter les débetures municipales, n'importe quand, après avis de six mois, la création d'une commission de surveillance municipale dans chaque province du pays.

Le comité des maires du Canada convoqué par M. le maire Houde, de Montréal, a siégé samedi et dimanche, à l'hôtel Mont-Royal, puis les délégués ont repartis hier soir pour Ottawa où ils doivent rencontrer les premiers ministres du Canada et des provinces. Ils demanderont que les gouvernements provinciaux et fédéral supportent seuls le fardeau du chômage, la permission de racheter les débetures municipales, n'importe quand, après avis de six mois, la création d'une commission de surveillance municipale dans chaque province du pays.

Le comité des maires du Canada convoqué par M. le maire Houde, de Montréal, a siégé samedi et dimanche, à l'hôtel Mont-Royal, puis les délégués ont repartis hier soir pour Ottawa où ils doivent rencontrer les premiers ministres du Canada et des provinces. Ils demanderont que les gouvernements provinciaux et fédéral supportent seuls le fardeau du chômage, la permission de racheter les débetures municipales, n'importe quand, après avis de six mois, la création d'une commission de surveillance municipale dans chaque province du pays.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 9 décembre

Radio — Ondes courtes

BERLIN — 5.05 p.m. — Pour les enfants — Conte de Noël — DJC, 49.8 m. (6,020 kc.)

ROME — 6 p.m. — Heure américaine — 2RO, 31.1 m. (9,635 kc.)

LONDRES — 6.10 p.m. — Music and the Ordinary Listener — Sir Walford Davies — GSC, 31.3 m. (9,580 kc.), GSB, 31.5 m. (9,510 kc.), GSI, 49.1 m. (6,110 kc.), GSA, 49.5 m. (6,050 kc.)

CARACAS, Venezuela — 10.15 p.m. — Venezolien Crooner — YV2RC, 51.7 m. (5,800 kc.)

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

4.00 p.m. Le président Roosevelt — Sa réception à l'Université Notre-Dame où il recevra un doctorat honorifique en droit et en lettres — Le président sera présenté par Son Excellence le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago.

5.15 p.m. Le Trio Lyrique.

6.35 p.m. Programme dramatique et musical: Marie, Reine des Ecosais.

9.00 p.m. Radio-théâtre.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m. Martha Mears, contralto.

7.30 p.m. L'éducation dans les nouvelles.

7.45 p.m. Gould et Sheffer, pianistes.

8.00 p.m. Musique Hammerstein.

8.30 p.m. Concert Firestone, avec Nelson Eddy, baryton, et Margaret Sparks, soprano; orchestre William Daly.

9.00 p.m. A and P Gypsies.

10.00 p.m. Programme Contented.

10.30 p.m. Forum de la radio.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.35 p.m. The Charlotera.

7.00 p.m. Concert du diner.

9.00 p.m. Les ménestrels Sinclair.

10.30 p.m. Concert Armo — Cuivres, dirigés par Frank Simon — Œuvres de Thomas, Herbert, Saint-Saëns, Ketyelby, Tchaikowsky, Sousa.

Orchestre Chuhaldin.

L'ensemble à cordes de Radio-Canada, à Toronto, jouera à son concert du lundi, 9 décembre, les œuvres d'Arensky, de Mozart et de Rimsky-Korsakoff.

Chuhaldin donnera tout d'abord une suite en forme de canon, op. 65, d'Arensky, arrangée par Kramer. Cette suite est en cinq parties: prélude, aria, scherzino, romanza alla Palladio.

La deuxième pièce au programme, Mozartiana, consiste en une série d'extraits de sonates de Mozart pour piano. Le concert se terminera avec un arrangement de Chuhaldin de la pièce si originale de Rimsky-Korsakoff, Le roi du bourdon. Ce concert sera diffusé par toutes les stations de T.S.F. de Radio-Canada.

La radiodiffusion des romans canadiens

Poursuivant la tâche qu'il a entreprise en faisant connaître le roman écrit par les auteurs, Radio-Canada donnera, lundi, à 10 heures, le "Charles Guérin", de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Ce fut, suivant le mot de Mgr Camille Roy, dans son Histoire de la Littérature canadienne, "un essai de roman de mœurs". Chauveau a tracé dans son roman des tableaux originaux et assez vivants des habitudes et des types du temps. On sent néanmoins que c'est là une œuvre de jeunesse. Chauveau, comme les autres auteurs de l'époque, a souffert des conditions pénibles où s'est pendant longtemps développé notre littérateur. Les écrivains du siècle dernier, en abordant ce genre, ont voulu raconter les mœurs canadiennes ou les grands faits de notre histoire. Quelle que soit leur valeur au point de vue littéraire et malgré le peu de technique, les romans dus à la plume d'un Aubert de Gaspé, d'un Gérin-Lajoie, d'un Joseph Martineau et de tant d'autres de la génération d'hier ne peuvent manquer de nous intéresser tout particulièrement. La correspondance reçue à ce sujet par Radio-Canada le démontre.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC, 1 h. 45 p.m. — Jeudi, le 12 déc.: M. R. M. Pucet: Te leçon du cours à domicile.

Samedi, le 14 déc., à 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforce: La colonisation.

CRCM, 5 h. 30 p.m. — Mardi, le 10 déc.: M. Albert Rioux: L'organisation de la vente des produits agricoles.

Mardi, 10 décembre

Radio — ondes courtes

BERLIN — 6 p.m. — La Walkyrie, de Richard Wagner (acte III) — DJC, 49.8 m. (6,020 kc.)

SCHENECTADY — 6.35 p.m. — Le sac de courrier — WZAP, 31.4 m. (9,550 kc.)

LONDRES — 7 p.m. — Oxford vs Cambridge — Commentaires sur la partie de football — GSC, 31.3 m. (9,580 kc.), GSB, 31.5 m. (9,510 kc.), GSI, 49.1 m. (6,110 kc.), GSA, 49.5 m. (6,050 kc.)

LONDRES — 10.15 p.m. — December Dynamite! — GSC, 31.3 m. (9,580 kc.), GSI, 49.1 m. (6,110 kc.)

PITTSBURG — 11.15 p.m. — Colonne de l'air — WEXIK, 49.8 m. (6,140 kc.)

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.50 p.m. Concert Miniature — Marche de fête, de Mendelssohn; Widmung, de Schumann; La boîte musicale, de Lindoff; La Madone noire, de Donaldson.

2.30 p.m. L'École américaine de l'air — Noël de jadis en Nouvelle-Angleterre.

4.00 p.m. Quatuor à cordes Wallen — Trio pour cordes, "Euter" Tryptique pour voix et cordes de Shepherd.

5.45 p.m. Tito Guizar, ténor — Vivre Para ti (boléro), de Lara; Grandinos, de Calleja; Chanson de l'écharpe, de Woodford-Finder; Questa o Quela (Rigoletto), de Verdi; Séville, de Lara.

6.35 p.m. Understanding Opera — Elsa, de Alsen et Genevieve Rowe, soprano — Visal d'Arte (La Tosca), de Puccini; Chanson de l'ombre (Dionora), de Meyerbeer; Scène du sacrifice (Götterdämmerung), de Wagner.

8.30 p.m. Concert Packard, avec Lawrence Tibbett, baryton, du Metropolitan Opera — Orchestre Don Voorhes — Extrait (Porgy and Bess), de Gershwin; Te Deum (La Tosca), de Puccini; Chanson triste, de Harris; Drums in My Heart, de Youmans; Ecote; Air de Valentin (Faust), de Gounod; Gamble Hinger Music.

10.45 p.m. Poet's Gold — Poésie et musique.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC, 1 h. 45 p.m. — Jeudi, le 12 déc.: M. R. M. Pucet: Te leçon du cours à domicile.

Samedi, le 14 déc., à 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforce: La colonisation.

bre, à 10 h. 30, sera faite par M. Lucien Favreau, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Radio-Montréal

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.

5.45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnètes françaises.

6.30 Sunset Silhouettes.

7.00 Orchestre: "Rex Battle du Royal York."

7.15 Les chansons d'Yvonne Meurand.

7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.

7.45 A Quarter to Eight.

8.00 Show Shop Songs.

8.30 Ben Kyle et son orchestre.

9.00 C'est un Rendez-vous.

9.30 Ensemble à cordes, sous la direction d'Alexander Chuhaldin.

10.00 Radio-roman: "Charles Guérin", de P.-J.-O. Chauveau.

10.30 Orchestre: Billy Bisset, du Royal York.

10.45 Radio-journal bilingue.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.50 p.m. Concert Miniature — Marche de fête, de Mendelssohn; Widmung, de Schumann; La boîte musicale, de Lindoff; La Madone noire, de Donaldson.

2.30 p.m. L'École américaine de l'air — Noël de jadis en Nouvelle-Angleterre.

4.00 p.m. Quatuor à cordes Wallen — Trio pour cordes, "Euter" Tryptique pour voix et cordes de Shepherd.

5.45 p.m. Tito Guizar, ténor — Vivre Para ti (boléro), de Lara; Grandinos, de Calleja; Chanson de l'écharpe, de Woodford-Finder; Questa o Quela (Rigoletto), de Verdi; Séville, de Lara.

6.35 p.m. Understanding Opera — Elsa, de Alsen et Genevieve Rowe, soprano — Visal d'Arte (La Tosca), de Puccini; Chanson de l'ombre (Dionora), de Meyerbeer; Scène du sacrifice (Götterdämmerung), de Wagner.

8.30 p.m. Concert Packard, avec Lawrence Tibbett, baryton, du Metropolitan Opera — Orchestre Don Voorhes — Extrait (Porgy and Bess), de Gershwin; Te Deum (La Tosca), de Puccini; Chanson triste, de Harris; Drums in My Heart, de Youmans; Ecote; Air de Valentin (Faust), de Gounod; Gamble Hinger Music.

10.45 p.m. Poet's Gold — Poésie et musique.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC, 1 h. 45 p.m. — Jeudi, le 12 déc.: M. R. M. Pucet: Te leçon du cours à domicile.

Samedi, le 14 déc., à 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforce: La colonisation.

6.00 Chansonnètes françaises.

6.30 Internède musical.

6.35 Understanding Opera.

7.00 Orchestre: Rex Battle du Royal York.

7.15 Helen Morton, soprano, et William Morton, ténor.

7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.

7.45 Hora-d'oeuvres, sous la direction de M. Maurice Durieux.

8.00 Show Time on the Air.

8.30 Concert Packard, avec Lawrence Tibbett.

9.00 No Mornful Numbers.

9.30 Ici Paris, sous la direction de M. André Durieux, ainsi que Mlle Lucienne Delval, contralto.

10.00 Au clair de la lune.

10.30 Causerie par M. Lucien Favreau, sur le commerce.

10.45 Radio-journal bilingue.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.50 p.m. Concert Miniature — Marche de fête, de Mendelssohn; Widmung, de Schumann; La boîte musicale, de Lindoff; La Madone noire, de Donaldson.

2.30 p.m. L'École américaine de l'air — Noël de jadis en Nouvelle-Angleterre.

4.00 p.m. Quatuor à cordes Wallen — Trio pour cordes, "Euter" Tryptique pour voix et cordes de Shepherd.

5.45 p.m. Tito Guizar, ténor — Vivre Para ti (boléro), de Lara; Grandinos, de Calleja; Chanson de l'écharpe, de Woodford-Finder; Questa o Quela (Rigoletto), de Verdi; Séville, de Lara.

6.35 p.m. Understanding Opera — Elsa, de Alsen et Genevieve Rowe, soprano — Visal d'Arte (La Tosca), de Puccini; Chanson de l'ombre (Dionora), de Meyerbeer; Scène du sacrifice (Götterdämmerung), de Wagner.

8.30 p.m. Concert Packard, avec Lawrence Tibbett, baryton, du Metropolitan Opera — Orchestre Don Voorhes — Extrait (Porgy and Bess), de Gershwin; Te Deum (La Tosca), de Puccini; Chanson triste, de Harris; Drums in My Heart, de Youmans; Ecote; Air de Valentin (Faust), de Gounod; Gamble Hinger Music.

10.45 p.m. Poet's Gold — Poésie et musique.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC, 1 h. 45 p.m. — Jeudi, le 12 déc.: M. R. M. Pucet: Te leçon du cours à domicile.

Samedi, le 14 déc., à 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforce: La colonisation.

2.30 Programme éducatif.

3.00 Town Topics.

4.00 Causerie sur la beauté.

4.15 Quatuor à cordes.

4.30 L'école du doux parler.

4.45 Three Little Words.

5.00 Service.

5.30 Les événements sociaux.

5.15 Chansons françaises.

5.30 Le programme du jour.

6.15 L'heure de la valse.

6.25 L'heure récréative.

7.00 Heure, nouvelles.

7.05 Dix minutes pour vous mesdames.

7.15 Le curé de village.

7.30 Variétés professionnelles.

8.00 Fred Waring, etc.

9.00 Les vagabonds du piano.

9.15 Thérèse Gagnon, chanteuse.

9.30 Fred Waring, etc.

10.30 Commentaires sur la guerre.

10.45 Variétés.

11.00 Variétés.

11.00 Heure, température.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 Nouvelles.

11.05 Orchestre.

11.20 Orchestre.

12.00 Orchestre.

12.30 Orchestre.

1.00 Heure.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

1.50 p.m. Concert Miniature — Marche de fête, de Mendelssohn; Widmung, de Schumann; La boîte musicale, de Lindoff; La Madone noire, de Donaldson.

2.30 p.m. L'École américaine de l'air — Noël de jadis en Nouvelle-Angleterre.

4.00 p.m. Quatuor à cordes Wallen — Trio pour cordes, "Euter" Tryptique pour voix et cordes de Shepherd.

5.45 p.m. Tito Guizar, ténor — Vivre Para ti (boléro), de Lara; Grandinos, de Calleja; Chanson de l'écharpe, de Woodford-Finder; Questa o Quela (Rigoletto), de Verdi; Séville, de Lara.

6.35 p.m. Understanding Opera — Elsa, de Alsen et Genevieve Rowe, soprano — Visal d'Arte (La Tosca), de Puccini; Chanson de l'ombre (Dionora), de Meyerbeer; Scène du sacrifice (Götterdämmerung), de Wagner.

8.30 p.m. Concert Packard, avec Lawrence Tibbett, baryton, du Metropolitan Opera — Orchestre Don Voorhes — Extrait (Porgy and Bess), de Gershwin; Te Deum (La Tosca), de Puccini; Chanson triste, de Harris; Drums in My Heart, de Youmans; Ecote; Air de Valentin (Faust), de Gounod; Gamble Hinger Music.

10.45 p.m. Poet's Gold — Poésie et musique.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC, 1 h. 45 p.m. — Jeudi, le 12 déc.: M. R. M. Pucet: Te leçon du cours à domicile.

Samedi, le 14 déc., à 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforce: La colonisation.

LONGUEURS D'ONDES		
Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:		
Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	229.7	910
CRAC	411	730
CFCP	500	600
CHLP	286	1,120
CHRC	455	645
CRCV	222	1,310
CRCS	200	1,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTTC	282.8	1,080
WLWL	272.8	1,100

POSTES DE LA C.C.R.

Provinces maritimes:		Kilocycles
CHNS: Halifax	1050 à 630
CFNB: Fredericton	1030 à 550
CJOB: Sydney	880 à 1240
CHGS: Summerside	1120 à 1500
Québec:		
CRQG: Québec	930 à 1050
CRCS: Chicoutimi	1500 à 950
CRWL: Windsor	840 à 1030
CRNO: Toronto	1030 à 1420
CRCT: Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:		
CJCO: Lethbridge	840 à 1270
CFQC: Saskatoon	1230 à 840
CRV: Winnipeg	780 à 960
Colombie britannique:		
CRKY: Kootenai	1310 à 650
CFIO: Kamloops	1310 à 850
CJAT: Trail	1300 à 910

ÉCOUTEZ

Au poste CKAC Montréal

Ce soir lundi 9 décembre

à 8 h. 30

La cinquième causerie

du

National Trust Company

LIMITED

225, RUE ST-JACQUES OUEST

MONTREAL

LES MAGASINS

FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE

CONCESSIONNAIRES DES CELEBRES VETEMENTS

"Fashion-Craft"

DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE

Au clair de lune

Il s'agit ici d'une émission pour nos compatriotes de l'Ouest canadien. Cette émission est diffusée d'Edmonton et relayée par les stations du réseau national de la Commission. La plupart de ses artistes sont des Canadiens français de la région d'Edmonton. On l'entend le mardi soir, à 10 h.

L'audition de Femina remise à huitaine

A la demande de Mme Pierre Casgrain, qui dirige Femina à Radio-Canada, cette émission radiophonique a été remise au mardi, 10.

L'éducation commerciale

La prochaine causerie sur l'éducation commerciale, aux postes du secteur français de Radio-Canada, celle du 10 décembre.

Ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

Pour avoir le meilleur

BEURRE

et à meilleur compte

NE MANQUEZ PAS D'ALLER CHEZ

Tousignant Frères

Limitée

ONZE MAGASINS

Il y en a un près de chez vous. (Pour les adresses des magasins et les prix du marché, lire la "Presse mondiale", du "Devoir", le samedi)

Examen de la vue

Lunetterie moderne

Satisfaction garantie

A qualité égale nos prix défient toute concurrence

J.-L. Arthur BOUSQUET, O.D.

Optométriste-opticien

Antérieurement de la Maison Scott et Bousquet

3825, rue St-Denis (près Cherrier)

Tél. PL. 2456

GRATIS

Nous allons à domicile vérifier lampes et radios de toutes marques.

P. Landry CH. 6161

3197 ONTARIO EST

Vendeur des nouvelles Lampes Radiotrons.

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien

CANADA DRUG CO.

Maison essentiellement canadienne-française.

BIBEAU FRERES

Les bijoutiers connus

Spécialité: réparation d'horloges et montres.

2 magasins sur la même rue

305 et 1257

Sainte-Catherine est

Pour vos FOURREURS

REID

1473, AMHERST — TEL. CH. 3181

Mise au point

Du *Soleil* du 6 décembre:

Trois articles publiés dans le *Soleil*, les 25, 26 et 27 novembre, ont suscité des commentaires qui appellent une mise au point.

Ces articles ont été écrits par notre rédacteur en chef, au lendemain d'une campagne électorale particulièrement violente, et au cours de laquelle il s'était produit certains incidents dont l'importance ne pouvait être ignorée.

Je n'hésite pas à reconnaître que ces incidents devaient être signalés à l'autorité ecclésiastique et qu'il ne nous appartenait à aucun titre de les juger.

Je me trouvais en voyage à New-York lorsque ces articles furent publiés. Mais je tiens à dire formellement que je n'en aurais pas autorisé la publication si j'eusse été sur place. D'ailleurs, notre rédacteur en chef en a assumé de lui-même la responsabilité.

Certains journaux qui ont critiqué ces articles ont mis en cause M. Nicol. Si ce dernier détient, tant en son nom qu'au nom du parti libéral, la majorité des capital-actions de notre compagnie, je tiens à dire qu'il m'a donné l'entière responsabilité de toute l'entreprise, se réservant l'administration financière seulement. Ceux qui connaissent la largeur de vue de M. Nicol ne seront pas surpris d'apprendre que j'ai reçu de lui la plus loyale collaboration dans la poursuite de l'idéal de notre journal.

Non seulement ces responsabilités, y compris celle de la rédaction, m'incombent-elles, mais je puis ajouter que mes intérêts au *Soleil* sont les plus considérables après ceux de M. Nicol et que le jour où il décidera de disposer des actions qu'il détient tant en son nom qu'au nom du parti libéral, il devra me les céder, en vertu du droit d'acquisition qu'il m'a conférés.

Voilà vingt-trois ans que je suis étroitement associé au *Soleil*. De

puis vingt ans que je fais partie de son conseil d'administration. Pendant tout ce temps, le journal le *Soleil* a été heureux de seconder les efforts des autorités religieuses et de se mettre généreusement au service de toutes les bonnes causes: éducation, oeuvres charitables ou assistance publique.

Je n'ai jamais eu de plus grande ambition dans ma vie que de servir les intérêts de l'Eglise et de mon pays. Je ne voudrais pas rester un seul instant attaché à un journal qui ne respecterait pas en tout point l'Eglise et ses prêtres.

Si les articles publiés en mon absence, et dont on a exagéré en certains milieux le caractère et la portée, ont pu blesser les membres de notre clergé ou nos lecteurs, nous le regrettons vivement et nous espérons que cette mise au point aura suffi à les éclairer sur nos sentiments et sur nos convictions religieuses.

Ce sont ces mêmes convictions que professe le *Soleil*.

Le président du *Soleil*:
HENRI GAGNON

Proclamation du chef aux partisans de l'A.L.N

De la Province du 5 décembre 1935:

Lundi dernier, à notre appel, le peuple du Québec a vigoureusement secoué son joug. Armé de son droit de vote, il a choisi de chasser le Régime. Et c'est contre sa volonté manifeste, grâce à des illégalités flagrantes, que celui-ci a pu se maintenir au pouvoir.

A tous ceux qui nous ont accordés leur confiance, et plus particulièrement aux électeurs du comté de l'Assomption, l'offre mes remerciements, mes félicitations et mes vœux. Puissent-ils obtenir bientôt le gouvernement l'esprit national qui fera maison nette, à Québec, et guérira les maux sans nombre dont nous souffrons.

Merci et félicitations, également, aux dévoués collaborateurs des députés, dont l'histoire ne manquera pas de souligner le désintéressement patriotique, ainsi qu'à tous

ceux qui ont bien voulu se joindre à eux, par centaines et par milliers, pour former les belles phalanges des Patriotes de 1934-35.

Tous et chacun de vous: organisateurs, orateurs, conférenciers, collaborateurs, et souscripteurs qui n'avez pas craint de sacrifier vos intérêts personnels, les intérêts de votre parti, vos loisirs et votre argent pour servir la Patrie, vous avez bien mérité d'elle et vous n'avez pas travaillé en vain.

Déjà, le Régime néfaste qu'il faut anéantir avant d'entreprendre la restauration nationale est chancelant. Dans quelques mois, dans quelques semaines peut-être, un dernier assaut l'emportera.

Dites-vous bien, cependant, qu'il n'y a pas un instant à perdre. Au lieu de nous reposer sur les lauriers remportés de haute lutte le 25 novembre dernier, efforçons-nous d'en profiter. Que l'ardeur du combat se maintienne et grandisse encore. Nul moment n'est plus propice pour faire de nouveaux adeptes de la Cause. Il faudra que d'ici peu toute la province soit unie dans la même pensée:

Chasser les usurpateurs et fonder un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

C'est cet esprit national qui a présidé à notre union avec les conservateurs provinciaux, union fructueuse qui ne fera que se resserrer davantage, en dépit des manoeuvres déloyales de nos adversaires. C'est dans cet esprit que nous faisons un nouvel appel à tous les Patriotes de la Province, la lutte n'est pas finie, elle ne fait que commencer. Tenez-vous prêts à toute éventualité. Nous avons besoin de tous et de chacun de vous. Venez vous joindre à nous. Apportez vos armes. Que ceux qui ont de l'argent apportent de l'argent; car il en faut. Que ceux qui ont des talents et des loisirs les fassent servir. Il en faut aussi.

Notre lutte est votre lutte. Mettons-nous tous ensemble à la tâche et travaillons sans répit. Déjà se lève le soleil de la victoire définitive. Encore un coup de coeur, et nous y sommes!

PAUL GOUIN

La radio doit-elle tordre les nerfs?

De l'Action catholique du 7 décembre:

On interprète parfois à la radio des drames qui tordent les nerfs. Songe-t-on que tout le monde écoute dans les familles, même les jeunes, et que d'entendre sortir de la boîte sonore de si horribles choses, cela tord les nerfs et peuple de cauchemars le sommeil qui suit? écho.

J. D.

TAPIS

H. LALONDE & FRÈRE

4800, AVE. du PARC LTÉE

Près de l'ave. Mont Royal

les plus grands spécialistes du tapis au Canada

MAISON

BÉRARD

Successeurs de la Cie Royal Silver Plate

Toujours canadienne-française

HA 9948

FABRICANTS DE

Vases sacrés

Experts en Placage d'or et d'argent

Réparations de tous genres

70 CRAIG OUEST

Près terminus des Tramways

Achetez le Purgatif préféré des femmes et des Jeunes filles

LA LIMONADE PURGATIVE KINOT

AUX SELS DE VICHY

Purgatif et laxatif très doux et agréable au goût. N'irrite jamais l'intestin.

En vente dans les pharmacies 25c

LITHINES

Dr. GUSTIN

font économiquement une délicieuse eau de table et de régime très digestive.

Recommandés contre les maladies de la peau, du foie, de l'estomac, de la vessie et de l'intestin, rhumatisme, goutte et acide urique.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les LITHINES GUSTIN sont inimitables.

En vente dans toutes les pharmacies.

SOIN DES PIEDS

Spécialité:

Chaussures pour pieds malades

HOULE & BLEAU

4561 est. Ste-Catherine

Tél. CL. 7987

AM. 2123 CH. 2193

PHARMACIES

PAQUIN WILBROD

Nous livrons: — 10 messagers entièrement à votre service. — Venez ou téléphonez

4500 Papineau 1200 Mt-Royal

coin Mt-Royal coin de Laroche

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Marchand-Tailleur

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

ACCESOIRES DE RADIO

PAYETTE

910 BLEURY PL. 4858

POUR VOS VIGNETTES appelez

PHOTOGRAVURE NATIONALE

59 STE CATHERINE OUEST

Mrs CLARKE

MONTREAL

4549

7 OPTOMETRISTES DIPLOMÉS

à votre service chez Dupuis

Equipment scientifique et moderne

Demandez les verres "VISIONIS"

POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE

Dupuis Frères

865, rue Ste-Catherine est. Montréal

PLATEAU 515



Petite écolière

Tu soupirais bien fort, petite, parce qu'on s'était montré sévère; si tu avais connu ce que la vie nous apprend en vieillissant, tu aurais remercié et tu aurais souri.

La grande salle d'étude te paraissait sombre et la leçon longue et ennuyeuse; il serait bien plus doux de toujours être en récréation, de passer ton temps à regarder les petits oiseaux jouer dans l'étable cénante dont la cime longe la fenêtre du couvent.

Tu te trompes, enfant: la nature est belle, mais pour comprendre ce qu'elle dit, il faut d'abord écouter les leçons de ses maîtresses. Elles t'apprendront quels secrets merveilleux sont cachés dans un brin d'herbe, dans la goutte de rosée, dans l'insecte qui bourdonne et dans le nuage qui passe.

Tu apprendras aussi la grandeur et la bonté de Celui qui a fait tout et qui permet ces petites contrariétés pour te faire gagner de la sagesse; avouons que tu en as un réel besoin. Ton âme éclairée par la science saura bien mieux jouir de la beauté des oeuvres de Dieu.

Ce qui est le plus doux, ce qui est le mieux en ce monde, ce qui est le plaisir, c'est pas d'échapper le plus souvent possible aux réprimandes, ce n'est pas de ne pas dire ses leçons, de ne pas faire ses analyses, c'est de trouver, dans sa tâche bien accomplie, la joie, l'alignement de son esprit et la paix de son cœur; ce qui rend une écolière heureuse, ce n'est pas d'avoir beaucoup de plaisirs, c'est de n'en avoir pas besoin. Ne choisit pas le plaisir à la place du bonheur, tu te tromperais, crois-moi.

Habitue-toi à ne pas avoir besoin de l'œil du maître pour bien agir et même, en son absence, efforce-toi de faire mieux.

Faire mieux! s'améliorer! bien étudier, bien prier et ne pas oublier que pour croître en vertu il faut y travailler constamment.

Il y a une qualité que toute écolière bien fine, et elles le sont toutes, devrait travailler à posséder et cette qualité c'est l'ordre.

L'ordre! ranger ses livres dans son pupitre, ranger son linge sur sa tablette ou dans son bureau, plier ses effets pour la toilette, s'habituer à ranger aux mêmes endroits les objets dont on se sert tous les jours.

L'ordre, c'est l'économie du temps et des réprimandes; si tu n'as pas cette qualité, elle s'acquiert et il est toujours temps de rectifier.

"L'idée de l'ordre en toutes choses est la base de toute éducation", dit J. Joubert.

L'ordre est la coordination du moyen au but, des parties au tout, du tout à la destination, de l'action au devoir, de l'ouvrage au modèle, de la récompense au mérite.

Les droits du peuple ne viennent pas de lui, mais de la justice. La justice vient de l'ordre et l'ordre vient de Dieu lui-même.

ALICE

Songez aussi à elles

Décembre est entré en lice, et bientôt la course des mois finira dans un brouhaha indescriptible de joies et de bonheur, de désirs et de regrets, mais surtout dans un surcroît de travail, d'embarras et de soucis. C'est qu'avec décembre revient toujours le temps des étreintes, des toilettes nouvelles, des bals et des soirées. Pour tout cela il faut magasiner, et si magasiner pour celles qui n'ont que cela à faire est un plaisir, il reste que les employées de magasin, qui sont sur pied depuis neuf heures du matin jusqu'au soir, n'éprouvent certes pas la même joie.

C'est à elles qu'il faut songer, à la petite bonne femme qui vous sourit, madame, avec cette grâce que vous lui envie et qui bien souvent cache une lourde et pénible fatigue que vous pourriez si facilement lui épargner, si seulement vous vouliez y songer.

Il suffirait pour cela de voir à faire de bonne heure vos achats des fêtes, de ne pas attendre les heures qui conviennent davantage aux gens qui sont occupés le jour et qui ne peuvent faire mieux, et particulièrement à acheter dès les premières semaines les choses que vous convoitez ou qui vous seront

Feuilleton du "Devoir" UN CARACTÈRE par THEO D'AMBLENY

34. (Suite) Elisabeth venait de s'asseoir une minute entre deux tangos, lorsqu'elle aperçut Philippe Mansour qui venait lui réclamer la valse promise.

— Qu'à donc M. Lautrec ce soir? demanda-t-elle après qu'ils eurent fait quelques tours. Je ne l'ai pas encore vu.

— Ni vous ne le verrez, mademoiselle; il a, en fait de délicatesses, des idées qui me dépassent.

— Et quelles sont-elles? — Celle-ci entre autres: qu'étant, au su de tous, employé chez vous maintenant, il est, vis-à-vis de vous, dans une situation inférieure et pe-

— Allons! je vous pardonne votre... impolitesse du début de la soirée, lui dit-elle en lui tendant la main; et, avec un sourire: Seulement, n'y revenez plus! Voyons! Que Monsieur Mansour se fasse juge! Je croyais avoir deux amis sincères, lui et vous, dans cette cohue où se débattaient tant de compliments intéressés, faux ou exagérés, et, sur les deux, l'un m'abandonnait!

— Certes! vous me l'avez assez prouvé! Votre tort a été de ne pas comprendre ce soir qu'Elisabeth Pitt-Aval, malheureuse ou non, a toujours besoin de ceux dans lesquels elle a confiance.

— Monsieur Lautrec, dit la jeune fille en prenant congé des deux hommes; demain vous allez à Saconnex pour rendre vos comptes de tutelle, puisque mon père se remet au travail. Votre pupille y sera; j'espère bien que cette fois vous voudrez bien venir la saluer!

(A suivre)

LE NOUVEAU MANTEAU



nécessaires. En plus d'épargner du surmenage aux employées, vous avez un choix plus grand d'objets plus frais, et plus variés.

C'est une requête pour elles que nous vous adressons avec l'intime conviction que vous y répondrez avec la meilleure volonté du monde et que vous serez heureuses de songer que grâce à votre précieuse collaboration les petites "filles" de magasin passeront un Noël heureux dont elles pourront jouir avec bonheur. Achetez, mesdames, c'est si gentil de songer à ceux qui nous sont chers, à l'époque des fêtes, mais songez aussi à elles et achetez de bonne heure, n'attendez pas; tout de suite, voulez-vous?

L'Association professionnelle des employées de magasin, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Par ROSETTE

Une lettre

Mesdames, permettez-vous à un célibataire de vous parler d'un cœur sincère, puisque votre tout aimable directrice m'y autorise. Prendre ici un ton de moraliste serait fort osé; je ne veux que signaler à votre appréciation, quelques petits faits qui m'ont paru insupportables, peut-être parce que je n'ai pas encore le bonheur d'être père de famille. Et pourtant, il me semble que dans ce cas...

Voici: Au retour d'une campagne, je venais de passer huit jours charmants chez ma soeur aînée. Ses enfants, échelonnés entre 5 et 15 ans, avaient fait fête à cet oncle colonial. Ils sont bien élevés, très débrouillards, qualités assez générales des familles nombreuses. Ils m'avaient intéressé, amusé, touché par les réactions de leurs caractères spontanés et confiants; je leur avais déversé en échange une telle quantité d'histoires de crocodiles, de nègres, de bambous, de cocotiers, que nous étions quittes.

Mais je me promettais un plus doux séjour encore chez ma soeur cadette; celle-là ma compagnie, mon inséparable, mon double. Je tombe chez elle un soir. Elle me saute au cou, mon beau-frère me prend les deux mains dans les siennes.

— Tu vas voir notre chou-chou", me dit tout de suite Renée.

Elle revient de la pièce voisine portant un bébé sommeillant qu'elle me plante sur les genoux, avec un cri de triomphe:

— "Comment le trouves-tu?" Renée, ma soeur d'élection, avait partagé mes goûts, suivis mes études, vécu mes préparations de concours; j'avais été son camarade, son accompagnateur, son cavalier servant. Nous n'avions pas de souvenirs qui ne nous soient communs, et notre habitude de voir par les yeux l'un de l'autre nous faisait presque confondre nos jugements réciproques.

Que s'était-il donc passé pour que ma Renée — j'en faisais la constatation jour après jour — ne lût plus et ne soignât plus sa toilette; pour qu'elle eût abandonné sa virtuosité servie par un sentiment musical si profond; pour qu'elle adop-

Partie de cartes de Mme Hector Desjardins

A L'INSTITUT DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL, 5055 DE LARACHE

Mardi, 10 décembre, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la partie de cartes organisée par Mme Hector Desjardins, J.-A. Brodeur et Léopold Toustignat. Des parties de cartes auront lieu tous les après-midi et tous les soirs dans la "VERTE DE CHARITÉ", qui se poursuivra jusqu'au 4 janvier.

L'Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 10 décembre, à 2 h 30 p.m., cours de démonstration culinaire: Menu de Révélation: SOULETTEL AUX GRENADES, CREME D'HUITRES, POULET EN GALANTINE, SALADE DE REVILLON, DE NOEL, PLUM PUDDING

Le soir, à 7 h 30, conférence par le Dr D. Longpré, à 8 h 30, par Louis Châtel. Ces conférences seront les dernières de l'année 1935. D'autres, dont le sujet sera annoncé plus tard dans ce journal, commenceront le 14 janvier.

Société St-Jean-Baptiste

LE TIMBRE DE NOEL — L'ACHAT CHEZ NOUS COMITE DU PARLER FRANÇAIS — REUNIONS DE LA SEMAINE

Les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste ont été invités à prendre part à la campagne du Timbre de Noël. La Ligue anticomuniste a déjà donné des résultats encourageants. L'achat du Timbre de Noël est un moyen, à la portée de tous, de prendre part à cette lutte.

Les dirigeants de la Société prient instamment tous les membres de contribuer, dans la mesure du possible, à l'oeuvre nationale de l'Institut Bruchési.

Le congrès de la Société tenu ces jours derniers, le 7 et 8 décembre, a été une grande réussite. Les principes de la Société ont été rappelés et les membres ont été encouragés à travailler à améliorer sa santé.

Les membres de la Société ont été invités à prendre part à la campagne du Timbre de Noël. La Ligue anticomuniste a déjà donné des résultats encourageants. L'achat du Timbre de Noël est un moyen, à la portée de tous, de prendre part à cette lutte.

Voici, cette semaine, les principales réunions du Conseil général et des sections: LE LUNDI 9 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 10 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 11 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 12 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 13 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 14 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE DIMANCHE 15 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE LUNDI 16 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 17 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 18 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 19 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 20 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 21 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE DIMANCHE 22 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE LUNDI 23 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 24 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 25 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 26 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 27 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 28 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

Partie de cartes de Mme Hector Desjardins

A L'INSTITUT DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL, 5055 DE LARACHE

Mardi, 10 décembre, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la partie de cartes organisée par Mme Hector Desjardins, J.-A. Brodeur et Léopold Toustignat. Des parties de cartes auront lieu tous les après-midi et tous les soirs dans la "VERTE DE CHARITÉ", qui se poursuivra jusqu'au 4 janvier.

L'Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 10 décembre, à 2 h 30 p.m., cours de démonstration culinaire: Menu de Révélation: SOULETTEL AUX GRENADES, CREME D'HUITRES, POULET EN GALANTINE, SALADE DE REVILLON, DE NOEL, PLUM PUDDING

Le soir, à 7 h 30, conférence par le Dr D. Longpré, à 8 h 30, par Louis Châtel. Ces conférences seront les dernières de l'année 1935. D'autres, dont le sujet sera annoncé plus tard dans ce journal, commenceront le 14 janvier.

Société St-Jean-Baptiste

LE TIMBRE DE NOEL — L'ACHAT CHEZ NOUS COMITE DU PARLER FRANÇAIS — REUNIONS DE LA SEMAINE

Les membres de la Société de Saint-Jean-Baptiste ont été invités à prendre part à la campagne du Timbre de Noël. La Ligue anticomuniste a déjà donné des résultats encourageants. L'achat du Timbre de Noël est un moyen, à la portée de tous, de prendre part à cette lutte.

Les dirigeants de la Société prient instamment tous les membres de contribuer, dans la mesure du possible, à l'oeuvre nationale de l'Institut Bruchési.

Le congrès de la Société tenu ces jours derniers, le 7 et 8 décembre, a été une grande réussite. Les principes de la Société ont été rappelés et les membres ont été encouragés à travailler à améliorer sa santé.

Les membres de la Société ont été invités à prendre part à la campagne du Timbre de Noël. La Ligue anticomuniste a déjà donné des résultats encourageants. L'achat du Timbre de Noël est un moyen, à la portée de tous, de prendre part à cette lutte.

Voici, cette semaine, les principales réunions du Conseil général et des sections: LE LUNDI 9 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 10 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 11 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 12 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 13 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 14 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE DIMANCHE 15 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE LUNDI 16 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 17 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 18 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 19 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 20 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 21 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE DIMANCHE 22 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE LUNDI 23 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MARDI 24 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE MERCREDI 25 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE JEUDI 26 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE VENDREDI 27 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

LE SAMEDI 28 DECEMBRE: A la Paix Nationale: Réunion des directeurs généraux, des dignitaires et des membres des comités régionaux et des sections.

Sous la présidence de Mgr Piette

Lundi soir, 9 décembre, à 8 heures, sous la présidence de Mgr Piette et sous les auspices de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, aura lieu l'ouverture des fêtes en faveur de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, 5055, Delarocche.

Seront présentes: Mmes Alfred Thibaut, Henri Gérin-Lajoie, E. B. Mathys, Edmond Brossard; Mlle Gertrude Le Moine; Mmes L. de G. Beaulieu, Letellier de St-Just, Arthur Berthiaume, Eugène Desmarais, R.-A. Bouthilier; Mlle Maria Auclair, Graziella Boissonneault, Tedwidge Lefebvre; Mme J.-A. Mollere; Mmes Florine Phaneuf et Jeanne Lapointe; Mme Albert Dupuis; Mmes M.-A. Madore, Elisette Bégin, Eglantine Phaneuf, Antoinette Gérin-Lajoie, Françoise Bélanger; Mmes J.-J. L'Espérance, J.-O. Lapointe, J.-A. Brais, J.-M.-A. Riopel, Louis Lévesque; M. et Mme Henri Gérin-Lajoie, M. et Mme J.-O. Lapointe; Mmes Berthe Héline et Madeleine Lapointe, Alma Bouthilier et Marie Brassard.

A la Société d'étude et de conférences

A la Société d'étude et de conférences, M. Alfred Des Rochers sera le conférencier de demain, à l'hôtel Windsor. "La Poésie", sujet de la causerie, fait partie de la série de conférences répondant à la question posée par l'exécutif de la société: "Où allons-nous?"

Le Grand Séminaire et les Syndicats catholiques

A L'EXPOSITION ANTICOMMUNISTE

Les trois cents ecclésiastiques du Grand séminaire de Montréal, accompagnés de leur directeur, M. Rosario Lesieur, P.S.S., ont passé plus de deux heures jeudi après-midi à l'exposition de la Palestine Nationale. Fortement intéressés par les nombreux documents étalés sous leurs yeux, par les dessins et graphiques qui rendaient saisissant le travail tenace et progressif du communisme à travers le monde et même au Canada, ils ont pris des notes sur la tactique bolchéviste, les statistiques dans de la jeunesse, les statistiques dans de la jeunesse, etc. La plupart avaient en outre une révélation pour eux, bien propre à stimuler leur zèle.

Le soir, ce sont les membres des syndicats catholiques, le cercle d'études Léon XIII, qui transformait sa réunion habituelle en une visite à l'exposition. Déjà au courant de la propagande communiste qui s'exerce activement dans leurs milieux, ces ouvriers ont mieux compris tout l'effort qui se faisait et quelle résistance il importait de lui opposer.

Le 250e anniversaire de La Salle

Rouen, France — A l'occasion de l'exposition internationale de Paris en 1937, on célèbre le 250e anniversaire des explorations de Robert Cavalier de La Salle en Ohio, Illinois et dans la vallée du Mississippi. En même temps la Société France-Amérique (section France-Amérique) enverra une délégation importante aux Etats-Unis pour visiter les territoires découverts ou explorés par ce grand Français pendant les dernières années du XVIIe siècle.

Une exposition de documents, reliques, souvenirs, etc., concernant La Salle sera organisée à Rouen où il est né en 1643. Son acte de naissance existe encore et est conservé au musée de Rouen.

Rouen possède également une vieille estampe datée de 1726 et représentant La Nouvelle-Orléans avec le fleuve qui traverse la cité, indiquée comme "La rivière de St-Louis ou Mississippi". Il existe également un livre datant de 1727 relatant l'histoire d'un groupe de religieuses Ursulines de Rouen qui auraient visité la Nouvelle-Orléans l'année précédente.

CHEZ EATON Divans studio jumeaux Ordinairement 39.50 En vente mardi à prix réduit. SPECIAL MARDI 27.50 AU COMPTANT. Paiements Différés applicables, moyennant supplément équitable, 10% DE DEPOT. T. EATON CO. MONTREAL

HUITRES Viennent d'arriver de l'océan — délicieusement fraîches et dodues "MALPEQUES" en écaille ou à la mesure HATTON Rue Bonsecours - HA. 3288

Un ouvrage sur le nationalisme "Conditions de notre destin national", par M. Hermas Bastien. Dans cet ouvrage, paru aux Editions Albert Lévesque, M. Hermas Bastien étudie la brûlante question du nationalisme, dans ses fondements, sa nature et ses conséquences. C'est la volonté qui mène les nationalités à la suprématie, dit l'auteur, il faut néanmoins que l'intelligence soit instruite par une doctrine de vie. Cette doctrine, c'est le nationalisme. Notre nationalisme canadien-français est conforme au droit naturel et au droit constitutionnel. C'est la seule doctrine qui, dans le respect des droits d'autrui, peut conduire les Canadiens français à l'épanouissement de leur personnalité. Si cette doctrine est fondée, qui ne voit les conséquences qu'elle entraîne dans les diverses zones d'activité d'un peuple? M. Hermas Bastien étudie la question nationale dans toute son ampleur. L'exposé serré de la réalité n'empêche pas l'auteur de faire preuve d'optimisme, en démontrant que le nationalisme est pour nous une vertu.

Cartes de souhaits Sujets canadiens (D'après Edmond-J. MASSICOTTE) La bénédiction paternelle La visite du jour de l'an Le retour de la messe de minuit Les sucres (D'après Henri JULIEN) Repas de Noël Nuit de Noël au Canada. Reproduction en noir, souhaits inscrits avec enveloppe. Au comptoir 2 pour .05 ou .25 la douzaine. Par la poste .30 la douzaine. (D'après Henri JULIEN) A la tienne, vieux! Les sucres Charrochage du bois Habitant allant au marché Le fumeur au coin du feu La pêche à la ligne Le frirot Nuit de Noël La clôture La criée La carriole La chapelle sous la neige. Reproduction en noir, carnet, souhaits inscrits, avec enveloppe. Au comptoir .05 l'unité ou .50 la douzaine. Par la poste .60 la douzaine. Service de Librairie du Devoir 430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Les nouvelles féminines

Hôtel-Dieu: La réunion mensuelle des infirmières de l'Association Jeanne-Mance aura lieu à l'Hôtel-Dieu le 11 courant à 7 h. 30 p.m. Le Dr Paré donnera la conférence.

Partie de cartes — Gouter — Musique: C'est bien mercredi prochain, le 11 décembre que la section féminine de l'Association des Voyages Historiques donnera une partie de cartes dans la salle de la station Pure Milk Co., 1025 rue Aiguillette (rue Crescent, coin Dorchester O). Les Dames devront être rendues à 2 h 30 précises p.m. pour la visite de l'immeuble. Il y aura deux prix par table et plusieurs prix de présence. Après la partie un succulent gouter sera servi. L'attraction du jour sera une revue de modes. On est prié d'apporter ses cartes à jouer. Pour informations, veuillez communiquer avec la secrétaire: Tél. CA. 0795.

Partenaire, justement pour montrer à tous qu'il a plus que jamais droit à ma considération... Mlle Pitt-Aval paraît avec une indignation émue, et une flamme de mécontentement luisait entre ses cils devenus humides soudain.

Mansour lui jeta un regard d'admiration: "Quelle splendide créature!" se dit-il.

Puis, tout haut: — On prélude à un one-step, êtes-vous libre? — Oui, je crois.

— Permettez-moi donc de vous conduire à votre place, et je vous envoie Lautrec. Gardez-lui cette danse.

Le banquier eut bientôt retrouvé son secrétaire.

— Elle fait plus pour la cause de Pitt-Aval par son attitude joyeuse et sa sûreté d'elle-même qu'elle n'eût fait par des explications et des dénégations sur ce qui a troublé leur assiette financière.

— Si elle n'est pas mariée en octobre, fit quelque'un un peu loin d'elle, nous pouvons nous promettre plus d'un moment agréable pour l'hiver prochain.

— Je vais tâcher de connaître le lieu de sa villégiature estivale, dit son côté le marquis Dandou, pour m'y trouver aussi. Dit diable si je laisse échapper cette femme merveilleuse!

Tous se retrouvèrent la fête terminée et les conversations allaient leur train:

— Ne croyez-vous pas que le petit Lautrec gagne du terrain? — Pas au point de vue mariage. Qu'aurait-il à lui offrir?

— Mansour ne serait-il pas sur les rangs? — Ce barbon! Il a quarante ans,

elle dix-huit. Qu'il laisse au moins le champ libre aux jeunes!

— Il est un autre barbon, sorte de beau ténébreux, qui a demandé à lui être présenté aujourd'hui, et qui m'a paru avoir quelque succès près d'elle. Qui est-ce?

— Un Grec; le prince Nitikris. Ma foi, il est si... impressionnant qu'il pourrait être un rival sérieux.

— Attendez! Il ne fait qu'arriver... Pendant ce temps, Mlle Samalens et sa nièce, accompagnées chez elles par René Lautrec et Philippe Mansour, se pelotonnaient dans l'auto de celui-ci: la vieille demoiselle somnolante, Elisabeth ur, peu lassée.

Il était trois heures du matin. En cette époque de l'année, le jour se levait déjà mais la ville était calme; aucun piéton; de rares autos seulement troublaient le silence de la cité encore endormie.

René Lautrec, un peu gêné, regardait de temps en temps Mlle Pitt-Aval à la dérobée. Elle eut pitié de son air malheureux.

— Allons! je vous pardonne votre... impolitesse du début de la soirée, lui dit-elle en lui tendant la main; et, avec un sourire: Seulement, n'y revenez plus! Voyons! Que Monsieur Mansour se fasse juge! Je croyais avoir deux amis sincères, lui et vous, dans cette cohue où se débattaient tant de compliments intéressés, faux ou exagérés, et, sur les deux, l'un m'abandonnait!

— Certes! vous me l'avez assez prouvé! Votre tort a été de ne pas comprendre ce soir qu'Elisabeth Pitt-Aval, malheureuse ou non, a toujours besoin de ceux dans lesquels elle a confiance.

— Monsieur Lautrec, dit la jeune fille en prenant congé des deux hommes; demain vous allez à Saconnex pour rendre vos comptes de tutelle, puisque mon père se remet au travail. Votre pupille y sera; j'espère bien que cette fois vous voudrez bien venir la saluer!

(A suivre)

De notre estampe no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Impression Populaire (à responsabilité limitée), directeur-gérant: Georges Poirier.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Le marché a été moins actif et plus faible ce matin. Nickel a touché son récent sommet de 47 3/4 pour fléchir ensuite à 47 sous les prises de bénéfices. Smelt-

ing et Hollinger ont aussi fléchi, de même que Shawinigan, Montreal Power et B. C. Power, Steel of Canada par contre a avancé de plus d'un point. Seagrams a fléchi.

(Comptation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
305 Brazilian	10 1/4	10	9 3/4	10	- 1/4
55 Brit. Col. Power "A"	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	0
35 Bruck Silk	15 3/4	15 3/4	15 1/2	15 3/4	- 1/4
20 Bathurst P. P.	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	+ 1/4
335 Canada Cement	6 1/4	6 1/4	6 1/2	6 1/4	- 1/4
15 Can. Cement priv.	59	59	59	59	0
15 Can. Steamships	1.60	1.60	1.60	1.60	0
10 Can. Steamships priv.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	0
35 Can. Car priv.	14	14	14	14	0
145 Can. Celanese	24	24 1/4	24	24 1/4	+ 1/4
15 Can. Foreign Inv.	25	25	25	25	0
Can. Ind. Alcohol "A"	12	12	12	12	0
Can. Ind. Alcohol "B"	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	0
315 Can. Pacific Railway	11 7/8	12	11 7/8	12	+ 1/8
50 Cockshutt Plow	8	8	8	8	0
127 Cons. Smelters	219	219 1/2	219	219	- 1/2
145 Dist. Seagram	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	0
60 Dominion Bridge	14	14	14	14	0
10 Dominion Glass priv.	34	34 1/4	34	34 1/4	+ 1/4
400 Dominion Steel Coal "B"	4	4	4	4	0
5 Dominion Textile	73	73	73	73	0
50 Dryden Paper	4 3/4	4 3/4	4 3/4	4 3/4	0
25 Durr, Charles and Co.	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	0
310 Hollinger	14.25	14.25	14.60	14.25	- 30
10 Imperial Tobacco	14	14	14	14	0
3600 Int. Nickel	47 3/4	47 3/4	46 3/4	46 3/4	- 3/4
5 Int. Power Paper priv.	24	24	24	24	0
5 Int. Power priv.	60	60	60	60	0
35 Massey Harris	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8	0
210 McColl Frontenac	12 1/2	12 1/2	12 3/4	12 1/2	- 1/8
305 Mont. L. H. and Power	31 3/4	31 3/4	31 1/2	31 3/4	- 1/8
18 Mont. L. H. and Power Debs	50	50	50	50	0
2 Montreal Tramways	100	100	100	100	0
46 National Breweries	39 3/4	39 3/4	39 3/4	39 3/4	0
1300 Noranda	47 3/4	47 3/4	47 1/4	47 3/4	- 1/4
5 Ottawa Traction	30	30	30	30	0
25 Rolland Paper priv.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	0
285 St. Lawrence Corp. priv.	8	8 1/4	8	8 1/4	+ 1/4
210 St. Lawrence Paper priv.	17	17 1/4	17	17	- 1/4
300 Shawinigan W. and Pow.	19 1/2	19 1/2	19 3/4	19 1/2	- 1/4
75 Sherwin-Williams	14 1/4	14 3/4	14 1/4	14 3/4	+ 1/4
170 Steel of Canada priv.	48	48	48	48	0
175 Wabasso Cotton	24	24	24	24	0

BANQUES: 36 Montréal 190, 75 Royale 159 1/2, 159, 159 1/2

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Angleterre, liv. s.d.	\$4.86 2/3	\$4.98 3/4
France, franc	\$0.0392	\$0.0674
Belgique, belga	\$0.1393	\$0.1703
Italie, lire	\$0.0526	\$0.0819
Suisse, franc	\$0.193	\$0.285
Hollande, florin	\$0.192	\$0.285
Espagne, peseta	\$0.193	\$0.285
Suède, couronne	\$0.268	\$0.257
Norvège, couronne	\$0.268	\$0.257
Danemark, couronne	\$0.268	\$0.257
Brésil, milreis	\$0.1196	\$0.0860
Etats-Unis, dollar	\$1.01	\$1.32 P.
Allemagne, r. mark	\$0.2382	\$0.4075

À MIDI

Cours fournis par la Presse Canadienne:

A Montréal:	
Libre sterling	4.98 1/2
Dollar américain	1.01 1-16
Franc français	0.0667
A New-York:	
Libre sterling	4.92 1/2
Dollar canadien	98 29-32
Franc français	0.0659 1/2
A Paris:	
Libre sterling	74.70 frs
Dollar canadien	14.90 frs
Dollar américain	15.15 1/2
En or:	
Dollar canadien	58.80s.
Libre sterling	12 5/8 d.
Dollar américain	59.43s.

On nous écrit...

Montreal, le 7 décembre 1935

M. C. Hoque,

Permettez que je vous dise d'abord que je suis un lecteur du *Devoir* depuis 1911, mon père en fit une partie de mon éducation.

J'en arrive au point, j'ai acheté tout dernièrement deux paquets à 88.95 chacun, deux complets 88.95 chacun pour mes deux aînés, j'apprécie quelques jours plus tard que la maison X, avait les mêmes valeurs.

J'en suis au point. Puisque les lecteurs du *Devoir* sont déjà préparés à pratiquer l'achat chez nous, pourquoi diable nos marchands, nationaux-français n'annoncent-ils pas plus dans le *Devoir*? Je suis prêt à parier qu'une annonce d'une page au *Devoir* rapporterait plus aux nôtres que trois pages dans la *Presse*. On dira: les Canadiens français annoncent dans la *Presse*, lisez donc la *Presse*. Pas pour moi, je préfère encore le *Star* pour ce que je veux lire en dehors du *Devoir*.

Comment puis-je savoir que nos marchands ont de bonnes valeurs lorsque je ne les vois pas annoncés? Je n'ai pas le temps ni ma femme, (nous avons cinq enfants) de faire la rue Ste-Catherine, la rue Mont-Royal ou la rue Saint-Hubert pour acheter chez nous.

Que les Canadiens français se frappent donc la poitrine si les nôtres achètent ailleurs puisqu'ils ne savent même pas où annoncer. Pour moi je continuerai comme par le passé à acheter où je croirai avoir de bonnes valeurs à bon marché. Si je ne les vois pas dans le *Devoir*, ma femme et moi nous les achetons, je n'hésiterai pas à les acheter dans les journaux de nos grandes mai-

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No 21013, Cour de Circuit, Laurentian Spring Water and Beverages Ltd., demanderesse, vs The H. G. Jarman Co. of Canada Ltd., défenderesse. Le 18e jour de décembre 1935 à 10 heures de l'avant-midi au domicile de ladite défenderesse, au No 1010 rue Ste-Catherine ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en pupitres, claviers, filaires, etc. Conditions argent comptant. M.-T. Robitaille, H.C.S. Montréal, 9 décembre 1935.

Province de Québec, District de Montréal, No P-14379, Cour Supérieure, Jack L. au demandeur, vs Sam Parber, le 18e jour de décembre 1935 à 11 heures de l'avant-midi au No 3955 Avenue Laval en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en pupitres, claviers, filaires, etc. Conditions argent comptant. M.-T. Robitaille, H.C.S. Montréal, 9 décembre 1935.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 9 (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 1d à 141s. 1-2 d.

Fort recul
A la suite de la décision du gouvernement d'Ontario d'annuler définitivement les contrats avec les quatre compagnies du Québec qui fournissaient de l'électricité à la Commission hydroélectrique d'Ontario, les obligations de ces compagnies ont reculé de 2 à 6 points samedi.

Dividendes déclarés
Goodyear and Tire Rubber Co. of Canada, Limited, 63 sous par action ordinaire et 1-1/4 p.c. par action privilégiée, payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 14 décembre.

Consolidated Bakeries of Canada Limited, 20 sous par action plus un boni de 10 sous, payables le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 17 décembre.

Premier Gold Mining Co. Ltd, 3 sous plus 1 sou par action, payables le 15 janvier aux actionnaires enregistrés le 16 décembre.

Page Hersey Tubes, 75 sous par action, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre.

Ottawa Traction Co., 50 sous par action, payables le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre.

United Amusements, Ltd., 25 sous par action ordinaire, payables aux actionnaires enregistrés le 15 décembre.

Cours du sucre
New-York, 9 (P.A.) — Les tendances sont irrégulières sur le marché du sucre. Options: déc. 2-04; jan. offre, 1.99; mars, offre, 2.01; mai, offre, 2.05; juil. offre, 2.09; sept. 2.14.

Prêts aux courtiers
Le montant des prêts aux courtiers membres des bourses locales, gagés sur titres inscrits dans les bourses canadiennes, était de \$18,093,000 à la fin de novembre contre \$16,760,000 le mois précédent et \$19,699,000 à la fin de novembre 1934.

Cours de l'argent
Montréal (P. C.) — Le marché de l'argent est ferme. L'option de déc. cote 65.75, tandis que les offres à l'ouverture sont comme suit: janv. 65.40; mars 65.05.

Les grains
Chicago, 9 (P. A.) — Suivant l'exemple du marché de Liverpool, les cours des grains se sont améliorés de quelques fractions ce matin. On considère que la situation en Europe est critique et c'est l'un des facteurs de l'avance.

Cours du café
New-York, 9 (P. A.) — Le marché du café est ferme.
Rio: déc. 4.61; mars 4.82; mai 4.97-98; juil. offre, 5.06; sept. offre, 5.17.
Santos: déc. offre, 7.80; mars, offre, 7.90; mai, offre, 7.92; juil. offre, 7.96; sept. offre, 8.02.

Marché du bétail
(P.C.) — Les prix des agneaux et des veaux ont fléchi sur le marché local ce matin tandis que ceux des porcs ont avancé d'environ 25 sous dans chaque cas.

Bovillons, bonne qualité, de 85-25 à 86-25; qualité moyenne, de 84-25 à 85-25; qualité commune, de 83-50 à 84-25; vaches, bonne qualité, de 84-25 à 85-25 et qualité commune de 83-50 à 84-25; animaux pour la mise en conserve, de 81-75 à 82-25.

Veaux, qualité choisie, de 88-50 à 89; qualités commune et moyenne, de 84 à 88-50; veaux à l'herbe, de 82-75 à 83-75.

Agneaux, bonne qualité, de 87-50 à 88; qualité commune de 85-50 à 87; moutons, de 82 à 84.

Porcs à bacon, 88-25, plus la prime de 81 pour ceux de qualité choisie et moins les escomptes habituels de 50c et 81 pour les porcs à boucherie, suivant le poids.

Nouvelles compagnies
Consumers Glove Co. Ltd., \$20,000, Montréal; L.A. Morin & Cie, ltee, \$5,000, Québec; Lamoureux Transport Ltd., \$2,000, Montréal; Léonard Frères ltee, \$10,000, Montréal; Gyp Products Inc., \$20,000, Montréal; Media Estates, Ltd., Montréal; Pierce Fur Auction Sales, Ltd., \$20,000, Montréal; Rothery Co., \$50,000, Montréal; St. Catherine Rd. Building Co., \$20,000, Montréal; The Independent Ladies' Garment Ass'n, \$20,000, Montréal; The Master Ladies' Dressers and Wig-makers Guild, \$20,000, Montréal; United Standard Products, Ltd., \$10,000, Montréal; Westbury Realty and Construction Co., Ltd., \$20,000, Montréal; William Pearson (Canada), Ltd., \$20,000, Lachine; Sure Grip Tire Chain, Ltd., \$49,000, Montréal.

Bourse de New York

New-York, 9 (P.A.) — Le mouvement d'achat s'est continué dans certaines sections et a établi de nouveaux sommets pour l'année et plus. Les vedettes de ces derniers temps toutefois, ont eu tendance à fléchir.

Coca Cola, qui vient d'être fractionnée, a avancé de 10 points, A. O. Smith de 4 points, Homestake Mining de 9 points sur une simple transaction. Pendant la première heure l'activité a été telle que le ticker a été en retard.

Montgomery Ward, Sears Roebuck, Packard, Adams Express, Warner Bros, Anaconda, Kennecott, Socony, Phillips Petroleum, Great Northern, N. Y. Central sont au nombre des titres qui se sont avancés tandis que Western Union, U. S. Steel, Bethlehem, Westinghouse, Continental Can, Cerro de Pasco, Nickel et U. S. Smelting ont reculé de quelques fractions à plus d'un point.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, courtiers, 489-471 Saint-François-Xavier

Alr Reduction	168 1/2	168 1/2
Allied Chemical	161 1/4	161 1/4
American Can	138 1/2	138 1/2
American and Foreign Pow.	7 3/4	7 3/4
American Smelting	64 1/4	64
American Water Works	21 1/2	21 1/2
American Tel. & Tel.	13 1/2	13 1/2
Anaconda	29 1/2	29 1/2
Atchafalpa	58 1/2	58
Atlantic Refining	24 1/2	24 1/2
Auburn	40 1/2	40
Baldwin Locomotive	4 1/4	4 1/4
Baltimore & Ohio	17 1/2	17 1/2
Bethlehem Steel	49 1/2	48 1/2
Canadian Pacific	11 1/2	11 1/2
Commercial Solvents	21 1/2	20 1/2
Chrysler Motors	83 1/2	83 1/2
Coca Cola, nouveau	85 1/2	89
Columbia Gas & Elec.	14 1/2	14 1/2
Cons. Gas of New York	39 3/4	39 3/4
Continental Can Co.	60 1/2	60 1/2
Corn Products	70	70
Commonwealth South.	2 1/2	2 1/2
Dupont	139	139
Elec. Power & Light Corp.	5 1/4	5 1/4
Freeport Texas	28 1/2	28 1/2
General Foods Corp.	32 1/2	32 1/2
Gillette	17 1/2	17 1/2
General Electric	37 1/2	37 1/2
General Ry Railway	39 1/2	39 1/2
Hudson Motors	15 1/2	15 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	13 1/2	13 1/2
Johns Manville	92 1/2	92 1/2
Kennecott Copper	30	30
Loews Theatres	53 1/2	53 1/2
Mack Trucks	28 1/2	28
Montgomery & Ward	40 1/4	40 1/4
Nash Car Co.	16 1/2	16 1/2
National Alcahol	34 1/2	34 1/2
National Power Light	10 1/2	10 1/2
New York Central	29 1/2	29 1/2
North American X.D.	27 1/2	27 1/2
New Haven	4 1/4	4 1/4
Packard Motors	7 1/2	7 1/2
Pennsylvania R.R.	32 1/2	32 1/2
Phillips Petroleum	37 1/2	37 1/2
Pub. Serv. of New Jersey	45 1/2	45 1/2
Radio Corporation	12 1/2	12 1/2
Remington Rand	19 1/2	19 1/2
Republic Iron & Steel	19 1/2	19 1/2
Sears Roebuck	67 1/2	67 1/2
Simmons Bed	17 1/2	17 1/2
Southern Ry.	15 1/2	15 1/2
Standard Brand	14 1/2	14 1/2
Standard Gas & Electric	5 1/2	5 1/2
Standard Oil of New Jersey	49 1/2	49 1/2
Studebaker	14	14
Telex Corp.	25 1/2	25 1/2
United Aircraft	23 1/2	23 1/2
United Gas Improvement	17 1/2	17 1/2
U. S. Rubber	16 1/2	16 1/2
U. S. Steel	48 1/2	48 1/2
Vanadium	20 1/2	20 1/2
Western Union	72 1/2	72 1/2
Westinghouse	92 1/2	92 1/2
Woolworth	56 1/2	56 1/2

Cours des obligations

Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE LTEE.

Offre Dem.	100%	100%
Dominion Canada:		
6% 15 nov. 1935	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1937	102 1/2	103 1/2
5 1/2% 1er dec. 1937	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1939	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1940	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1941	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1942	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1943	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1944	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1945	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1946	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1947	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1948	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1949	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1950	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1951	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1952	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1953	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1954	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1955	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1956	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1957	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1958	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1959	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1960	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1961	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1962	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1963	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1964	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1965	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1966	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1967	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1968	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1969	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1970	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1971	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1972	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1973	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1974	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1975	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1976	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1977	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1978	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1979	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1980	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1981	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1982	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1983	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1984	102 1/2	103 1/2
6% 15 oct. 1985	102 1/2	103 1/2
6		

LA VIE SPORTIVE

Une décision préjudiciable au Canadien

(Par X.-E. NARBONNE)

Si les Ailes Rouges de Détroit ont joué de malchance dans la plupart des joutes disputées depuis le commencement de la saison, le gérant Adams ne peut pas prétendre que ses joueurs ont été les victimes de la guigne samedi soir alors qu'ils étaient opposés aux Habitants de Sylvio Mantha car les quelques milliers de personnes qui assistaient à cette partie, au Forum, ont pu constater que le Canadien a pu s'assurer la victoire sur nos locaux par un résultat de 3 à 2, grâce à une mauvaise décision de l'arbitre Odie Cleghorn, quelques secondes avant la fin de la troisième période.

Walter Buswell fut puni par Cleghorn sur la fin de la troisième période alors que le score était de 2 à 2 mais cette punition n'était nullement méritée mais cependant elle causa l'échec du Canadien. Aurie se portait à l'attaque des filets du Bleu Blanc Rouge lorsque Wilf Cude, constatant que ses buts étaient en danger, sortit de ses filets pour bloquer l'élan et l'avant des Ailes Rouges s'accrocha dans le bâton de notre gardien de buts et alla s'alonger sur la glace derrière les filets. L'arbitre Cleghorn crut alors que Buswell était responsable de cette chute et Odie expulsa notre joueur de défense pour deux minutes. C'est au cours de l'absence de ce joueur que Lewis parvint à compter le point décisif des visiteurs alors qu'il ne restait que 17 secondes à jouer.

Les joueurs du Canadien protestèrent auprès de Cleghorn pour cette décision erronée mais l'officiel du président Calder ne voulut rien entendre et refusa d'admettre qu'il s'était trompé et maintint sa décision.

Le Canadien fut frustré d'une victoire à Détroit lors de sa visite dans l'Etat du Michigan, il y a une semaine, alors que l'arbitre refusa d'accorder à notre club un point qu'il avait bel et bien mérité samedi soir le Bleu Blanc Rouge est de nouveau victime de l'incompétence d'un officier chargé de diriger les joutes de notre circuit professionnel. Ceci n'a nullement le don de plaire aux fervents du hockey et si l'on constate une diminution sensible dans l'assistance l'on peut comprendre où réside le mal.

Le Canadien méritait de remporter la victoire samedi soir car si nous faisons exception des premières minutes du jeu les hommes de Sylvio Mantha s'affichèrent supérieurs à leurs rivaux et le nombre de lancers contre les buts de Smith comparés ceux faits contre les filets de Cude indiquent clairement que les Habitants furent plus agressifs et plus effectifs que leurs rivaux et dans les circonstances l'on ne peut aucunement blâmer le Canadien pour l'échec subi samedi.

Jean Pusie fut toute une révélation sur la défense du Tricolore et à l'attaque l'ancien porte-couleurs des Bruins et des Cubs se montra très digne. Buswell a aussi fait du bien pour protéger les filets de Cude pendant que ce dernier a fait des arrêts de toute beauté.

Sur l'attaque il faut mentionner Goldsworthy, Joliat, Georges Mantha et Armand Mondou. Sans oublier Johnny Gagnon, Haynes et McGill. Pit Lépine était de retour à son poste mais son doigt le rendait craintif et Gaston Leroux fut blessé au commencement de la joute, de sorte qu'il ne resta pas longtemps sur la glace.

Pour les visiteurs, Smith fut sans contredit le meilleur joueur. Ses arrêts étaient de toute beauté et firent perdre de belles chances aux Canadiens de louer la rondelle dans ses filets. Il faut ajouter que nos joueurs ont été fort malchanceux partiellement dans la première période.

Barry, Lewis et Aurie furent les piliers de l'attaque pour les visiteurs.

Une partie contestée à New-York

New-York, 9. — Après avoir vu les cyclistes tourner autour de la piste du Madison Square Garden pendant six jours les amateurs de New-York ont pu assister à une joute de hockey entre les Rangers et els Maroons et cette partie n'a pas manqué d'intéresser les treize mille personnes présentes car, du commencement à la fin les deux équipes ont disputé un match avec l'énergie et le plaisir que l'on s'assure la victoire mais malgré tous leurs efforts, ces deux clubs de la Ligue Nationale durent se contenter d'un résultat nul de 3 à 3 après 70 minutes de lutte.

Les Rangers, pris par surprise au début de la partie, ont concédé une avance de 2-0 aux Maroons avant de se mettre à la besogne. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que Conacher, aidé de Blinco et Robinson, a compté le premier but de la joute. Moins d'une minute plus tard, Robinson a porté le résultat à 2-0, sans aide.

Une seconde avant que la cloche annonce la fin de la première période, les Rangers, revenant finalement à la vie, ont compté comme Ott Heller et Lynn Patrick ont donné le premier but à Cecil Dillon, qui a facilement déjoué Bill Beveridge.

Le résultat a été égalé à la 2ème sur le meilleur coup de la soirée, un lancer de Butch Keeling, qui a pénétré dans le filet à hauteur d'épaule, si rapidement que Beveridge a à peine vu la rondelle passer.

Les Rangers ont pris les devants à la 3ème période lorsque Bun Cook, Boucher et Brydson se sont groupés autour de la cage des Maroons, et Brydson a finalement logé la rondelle dans le filet. Ce but a été compté après 53 secondes de jeu. Les Rangers ne se sont pas contentés de cette avance cependant, et ont continué à forcer le jeu, qui est devenu bientôt rude. Ward s'est finalement échappé, a patiné le long de la clôture et a passé la rondelle à Wentworth qui a compté le dernier but de la rencontre.

Partie nulle entre Détroit et Américains

Détroit, 9. — Les Américains de New-York sont parvenus à passer en avant du Canadien dans la course au championnat de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale et cela grâce à son résultat de partie nulle avec le Canadien hier soir. Ces deux équipes bataillèrent pendant soixante-dix minutes sans pouvoir faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre et l'on dut se contenter d'un résultat de 1 à 1.

Le but de Détroit a été enregistré par Pete Kelly, assisté par les frères Kilrea, Wally et Hec, dans la première période. Après une deuxième période qui n'a été marquée par aucun but, Al Murray a égalisé le résultat dans la troisième reprise, en poussant la rondelle dans les filets de Smith sur le rebond de Schiner.

Alignement des équipes:

AMERICAINS		DETROIT	
Worters	but	Smith	but
Dutton	défenses	Young	défenses
Murray	défenses	McDonald	défenses
Anderson	centres	Barry	centres
Car	allies	Aurie	allies
Schiner	allies	Lewis	allies
Américains subs: Brydge, Jerwa, Stewart, Cotton, Oliver, Wiseman, Voss, Klein et Emms.			
Détroit subs: Goodfellow, Howe, W. Kilrea, Sorrell, H. Kilrea, Kelly, Bruneteau, Bowman.			
Arbitres: Stewart et Dinmore.			
Sommaire:			
Première période			
Détroit: Kelly-H. et W. Kilrea	17.34	Punitions: Dutton.	
Arrests: Smith 6, Worters 3.			
Pas de point.			
Deuxième période			
Punitions: McDonald, Dutton, Cotton.			
Arrests: Smith 6, Worters 3.			
Troisième période			
Punitions: Murray-Emms-Schiner 6.25			
Arrests: Jerry, Stewart, W. Kilrea et Emms.			
Arrests: Smith 9, Worters 8.			
Période supplémentaire			
Punitions: aucune.			
Arrests: Smith 2, Worters 3.			

Les Leafs gagnent contre le Chicago

Toronto, 9. — Les Leafs de Toronto ont réussi à vaincre les Eperviers Noirs de Chicago, samedi soir, mais les champions de la Ligue Nationale durent batailler ferme pour avoir raison de leurs rivaux qui opposèrent une vive résistance pendant soixante-dix minutes. Les hommes de Connie Smythe sont sortis vainqueurs par un résultat de 2 à 1 après une période supplémentaire et cela grâce au point enregistré par Harvey Jackson.

Les visiteurs ont semblé vouloir se contenter d'une nulle à la troisième période. Ils n'ont fait que de rares attaques et les Leafs ont lancé deux fois vers les buts de Chicago, contre 5 lancers des Eperviers Noirs. Ceux-ci ont pratiqué le même jeu à la période supplémentaire jusqu'à ce que Harvey Jackson, Conacher et Primeau se donnassent la main pour compter le but décisif.

Ils se sont élançés tous trois ensemble et lorsque Conacher a dû aller derrière le filet il a passé à Jackson qui a imité le lancer de revers de Thoms. Cette assistance a permis à Conacher de se tenir à un point de Paul Thompson, parmi les meneurs chez les compteurs.

Thoms, Buzz Boll et Finnigan ont été très effectifs à mettre les visiteurs en échec, les tenant sans point aux sept dernières minutes de jeu.

Les Bruins descendent davantage

Chicago, 9. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont fait un nouveau pas vers le championnat de la section américaine de la N.H.L. hier soir, alors que les hommes du major McLaughlin ont réussi à faire baisser pavillon aux Bruins de Boston par un résultat de 1 à 0 et l'unique point de la partie fut enregistré par Cook alors qu'il ne restait plus que 35 secondes de jeu dans la 3e période.

Dix punitions ont été données au cours de la partie, six d'elles ont été infligées aux Bruins, dont une majeure à Babe Siebert dont le bâton a frappé la figure de McFadden dans la première période.

Harrington compte l'unique point

Boston, 9. — Les Rouges de Providence ont fait subir un échec aux Cubs de Boston hier soir alors que les visiteurs sortirent victorieux par un résultat de 1 à 0. L'unique point de la partie fut enregistré par Harrington alors qu'il restait moins de deux minutes de jeu dans la période finale.

La victoire au Philadelphie

New-Haven, 9. — Les Ramblers ont fait oublier leur échec de samedi en remportant une éclatante victoire hier soir sur les Aigles de New-Haven dans une joute des séries de la Ligue Canado-Américaine. Les visiteurs sortirent victorieux hier soir par un résultat de 5 à 1.

La victoire à Cleveland

Cleveland, 9. — Les Falcons de Cleveland, qui sont actuellement en deuxième position dans la Ligue Internationale, section ouest, a pu se maintenir au même rang samedi soir en triomphant des Stars de Syracuse par un résultat de 5 à 4 mais ce n'est qu'après une période supplémentaire que les locaux purent vaincre leurs rivaux.

Les six-jours de New-York

New-York, 9. — La jeune équipe allemande constituée de Gustav Kilian et Heinz Vogel a gagné la course de six jours qui s'est terminée samedi soir au Madison Square Garden.

Les vainqueurs étaient sur un pied d'égalité avec deux autres combinaisons Dempsey-Lands et Dreyfus-Lands qui décrochèrent les honneurs pour s'être assurés le plus fort total de points dans les sprints.

Les Bruins descendent davantage

Chicago, 9. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont fait un nouveau pas vers le championnat de la section américaine de la N.H.L. hier soir, alors que les hommes du major McLaughlin ont réussi à faire baisser pavillon aux Bruins de Boston par un résultat de 1 à 0 et l'unique point de la partie fut enregistré par Cook alors qu'il ne restait plus que 35 secondes de jeu dans la 3e période.

Dix punitions ont été données au cours de la partie, six d'elles ont été infligées aux Bruins, dont une majeure à Babe Siebert dont le bâton a frappé la figure de McFadden dans la première période.

Les Bisons ont annulé

Fort-Erie, 9. — Les Olympiques de Détroit et les Bisons de Buffalo ont bataillé pendant soixante-dix minutes samedi soir pour s'assurer la victoire mais tous leurs efforts furent vains et lorsque la cloche annonçait la fin du temps réglementaire à la période additionnelle les deux équipes étaient encore sur un pied d'égalité avec chacun deux points à leur crédit.

Les débuts de la ligue de l'Est

Ce soir, à 8 h. 15, à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles, sera l'ouverture officielle de la douzième saison de la populaire Ligue de hockey amateur de l'Est, affiliée à la Québec Amateur Hockey Assn.

Tous les préparatifs ont été menés à bonne fin afin d'assurer le succès de la Ligue de l'Est. Les équipes seront présentées ce soir aux amateurs des lieux d'encouragement nos jeunes étoiles canadiennes du hockey. Quoique l'alignement des diverses équipes soit encore inconnu, nul doute que chaque équipe aura sur la glace des porte-couleurs dignes de bien représenter leur club respectif au cours de la saison dans la lutte pour le championnat de la Ligue de hockey amateur de l'Est. Le programme double de ce soir est le suivant: A.A.A. Beaurivage vs Dupré et Frères; A.A.A. Sault vs Pointe-aux-Trembles.

Cette première soirée de la Ligue de l'Est sera sans contredit la soirée des surprises. Tous les partisans de ce populaire circuit sont anxieux de connaître les joueurs qui s'aligneront sur leur équipe favorite. Quels seront les arbitres qui dirigeront le jeu au cours de cette nouvelle saison? Ces deux questions auront leur solution dès ce soir et tous ceux et celles qui se rendront à l'Arena de la Pointe-aux-Trembles pour assister à l'ouverture de la saison 1935-36 de la Ligue de l'Est pourront goûter un beau spectacle qui ne manquera pas de satisfaire les plus difficiles.

Une surprise du LaFontaine

Les joueurs du LaFontaine, sous la direction de Bill Brousseau, ont causé une étonnante surprise hier après-midi au cours de leur partie avec le club Ottawa lorsque les Bleus remportèrent la palme contre les Sénateurs par un résultat de 3 à 2. C'était la première victoire du LaFontaine cette saison mais le gérant Brousseau assure que ses protégés continueront dans la voie du succès et que plusieurs autres équipes du Groupe Senior auront à baisser pavillon lors des prochaines rencontres.

Dans la deuxième joute le Royal a remporté la palme contre le Victoria par le résultat de 4 à 2. Cette décision règle quelque peu la question de supériorité entre ces deux équipes. Dans leurs deux premiers duels, ces deux clubs avaient gagné. Leblanc, un ex-Hack de Moncton, fut le héros de cette joute en ayant à son crédit 2 points et 1 assist.

Ontario Demers fut victime d'un accident au cours de la joute initiale alors qu'il vint en collision avec Landymore, des Sénateurs, à la 3e période, et le blessé dut être transporté à l'hôpital Western, et l'on craint une concussion du cerveau.

Autre victoire du Verdun

Ottawa, 9. — Les Sénateurs d'Ottawa ont subi un échec samedi soir aux mains des Leafs de Verdun au cours d'une joute qui fut marquée d'une bagarre générale après que Pratt et Brown eurent échangé des coups. Les joueurs et les spectateurs se lancèrent dans la mêlée et le jeu dut être interrompu jusqu'à ce que la police ait pu rétablir l'ordre.

Les Leafs de Verdun sortirent vainqueurs dans cette joute par un résultat de 5 à 4, ce qui donne 9 victoires au crédit du club de Verdun.

Les Olympiques sont déclassés

Syracuse, 9. — Les joueurs du club Syracuse ont donné une superbe exhibition de hockey hier soir, alors qu'ils étaient aux prises avec les Olympiques de Détroit et après une partie toute à l'avantage des locaux, les Stars remportèrent les honneurs de la victoire par un résultat de 6 à 1. Par cette victoire les Stars ont repris la deuxième position de la division est de la Ligue Internationale.

Le programme de ce soir

Le promoteur Riopel offre un programme de tout premier ordre pour sa dernière séance de la saison, au Forum, et comme le match principal comporte une rencontre pour le championnat mondial des poids lourds, tout fait prévoir que l'assistance sera très nombreuse et que le succès financier est assuré.

Les rencontres suivantes seront à l'affiche:

Dan O'Mahoney vs Strangler Lewis, 2 dans 3, limité à 90 minutes, pour le championnat mondial.

Yvon Robert vs Dan Winters, 1 chute ou 30 minutes.

Dick Raines vs Arthur LeGrand, 1 chute ou 20 minutes.

Floyd Marshall vs Henry Stoefl, 1 chute ou 20 minutes.

Saint-Lambert bat McGill

Les séries de la Ligue Intermédiaire Montréal se sont continuées samedi après-midi, au Forum, alors que deux parties étaient à l'affiche. Dans la joute initiale, l'Université de Montréal a vaincu le Lower Canada College Grads, qui était à ses débuts, par un résultat de 5 à 0 tandis que la partie finale s'est terminée en faveur du Saint-Lambert, qui a triomphé de McGill par 3 à 1. Le Saint-Lambert s'est grandement amélioré et ce club fera sûrement une dure lutte au Concordia dans la course au championnat.

Autre victoire du Verdun

Ottawa, 9. — Les Sénateurs d'Ottawa ont subi un échec samedi soir aux mains des Leafs de Verdun au cours d'une joute qui fut marquée d'une bagarre générale après que Pratt et Brown eurent échangé des coups. Les joueurs et les spectateurs se lancèrent dans la mêlée et le jeu dut être interrompu jusqu'à ce que la police ait pu rétablir l'ordre.

Les Leafs de Verdun sortirent vainqueurs dans cette joute par un résultat de 5 à 4, ce qui donne 9 victoires au crédit du club de Verdun.

La victoire à Cleveland

Cleveland, 9. — Les Falcons de Cleveland, qui sont actuellement en deuxième position dans la Ligue Internationale, section ouest, a pu se maintenir au même rang samedi soir en triomphant des Stars de Syracuse par un résultat de 5 à 4 mais ce n'est qu'après une période supplémentaire que les locaux purent vaincre leurs rivaux.

Les six-jours de New-York

New-York, 9. — La jeune équipe allemande constituée de Gustav Kilian et Heinz Vogel a gagné la course de six jours qui s'est terminée samedi soir au Madison Square Garden.

Les vainqueurs étaient sur un pied d'égalité avec deux autres combinaisons Dempsey-Lands et Dreyfus-Lands qui décrochèrent les honneurs pour s'être assurés le plus fort total de points dans les sprints.

Les Ramblers sont blanchis

Springfield, 9. — Les Indiens de Springfield ont causé une désagréable surprise aux Ramblers de Philadelphie samedi soir alors que les joueurs de Georges Boucher ont triomphé de leurs rivaux par un résultat de 2 à 0 en présence de plus de cinq mille personnes.

Paul Marcel Raymond s'est mis en évidence au cours de cette joute et il a réussi à compter le deuxième point des locaux dans la période finale.

Springfield subs: A. Cox; déf: Brennan et Speyer; centre: Jack; allies: Wilson et Saunders; subs: Lafrance, Raymond, Bennett, Alexandre, Gray, Toupin, McBride, Doran.

Philadelphie but: Gardner; déf: Cooper et Pratt; centre: N. Colville; allies: Shilsky et M. Colville; subs: Kirk, D. Cox, Watson, Wares, McManus, Weir, Molyneux.

Arbitres: Schaffner et Davenport.

Pas de point.

Première période

Pun.: Wilson, McManus, Gray.

Deuxième période

Pun.: Molyneux, Speyer, Cooper.

Troisième période

Springfield: Raymond 7.02

Pun.: Cooper, Toupin, Doran.

LE HOCKEY

SAMEDI APRES-MIDI

Ligue Montréal

St-Lambert vs McGill

U. de M. 5, L.C.C. Grads 6

SAMEDI SOIR

Ligue Nationale

Détroit 3, Canadien 2

Toronto 2, Chicago 0

Cleveland 5, Syracuse 4

Détroit 2, Buffalo 2

Pittsburgh 1, Lansdowne 0

Ligue Canadienne

Springfield 2, Philadelphie 0

Verdun 5, Ottawa 4

HIER APRES-MIDI

Groupe Senior

LaFontaine 3, Ottawa 2

Royal 4, Victoria 2

HIER SOIR

Ligue Nationale

Maroons 3, Rangers 3

Détroit 1, Américain 1

Ligue Internationale

Syracuse 6, Detroit 1

Ligue Canadienne

Providence 1, Boston 0

Philadelphie 5, New Haven 1

Ligue Industrielle

Beaucauge 3, Verdun 2

Milionanaires 4, Progress Cap 0

CE SOIR

Ligue de la Cité et du District

St-François vs Montréal-ouest

Lac-St-Jacques vs Shamrocks

Verdun vs Sons of Ireland

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	10	6	3	1	0	0	25
Maroons	10	3	5	2	0	0	13
American	10	3	5	2	0	0	22
Canadien	10	3	6	1	20	26	7

(Section américaine)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	10	4	4	3	14	15	
Rangers	11	4	4	3	14	11	
Détroit	10	3	2	5	14	11	
Boston	10	3	3	4	12	4	

LIGUE INTERNATIONALE

(Section est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
London	10	5	3	1	31	24	11
Syracuse	9	5	3	1	23	14	
Buffalo	10	4	4	2	20	10	
Rochester	9	2	7	0	22	32	4

(Section ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	10	6	2	2	32	21	14
Cleveland	11	6	5	0	26	27	12
Windsor	12	3	6	3	26	29	9
Pittsburgh	10	3	6	1	25	33	8

LIGUE CANADIENNE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Philadelphie	11	5	5	1	23	16	
New Haven	11	5	5	1	23	16	
Springfield	11	5	5	1	25	21	11
Providence	10	4	5	1	13	23	9
Boston	10	4	5	1	16	29	5

GRUPE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	9	8	0	1	42	22	15
Ottawa	8	4	2	2	23	12	12
McGill	8	2	3	3	18	12	6
Victoria	9	2	3	4	24	13	6
St-Lambert	8	1	7	0	16	42	2

LIGUE INDUSTRIELLE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Beaucauge	1	0	0	0	0	0	0
Milionanaires	1	0	0	0	0	0	0
Prog. Cap.	1	0	0	0	0	0	0
Verdun Eagles	1	0	0	0	0	0	0

"Une de perdue deux de trouvées"



Le maître d'équipage se présente: "Capitaine, dit-il, la corvette nous écorde dans une demi-heure, je crois qu'il serait temps de tous disposer. Les marins s'en réjouissent, le moral est bon, j'attends vos ordres". — Merci, mon ami, répond Pierre. Installez sur le pont toute l'artillerie et doublez la ration des marins".

Pierre sent le besoin de parler à Monsieur Gouffon, son visiteur distingué. "Le combat est inévitable, lui confie-t-il. — En ce cas, Capitaine je reste sur le pont et je me bats avec vos marins. — Merci de votre générosité, mais il faut quelqu'un à la garde de la cabine. Ce sera votre poste, auprès de vos enfants".

"J'ai besoin, continue Pierre de me tenir ici sur l'avant pour diriger la manœuvre. Nous n'attendrons pas qu'ils nous accostent, mais nous irons à eux et nous ferons l'abordage. J'ai confiance en mon équipage. Mais s'il arrivait un revers, il faudra, monsieur que vous fassiez sauter le Zéphyr en tirant dans les poudres".

Malgré l'imminence du danger, Mlle Thornbill est sur le pont et assiste à l'apparences d'enrèvement elle demande au capitaine Pierre quand la bataille va commencer. "Mais, mademoiselle, nous nous en sauverons, d'ailleurs je crois que le navire qui s'approche est un bateau marchand".

Editeur: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

La conférence d'Ottawa

Le chômage — Les amendements à l'acte de 1867 — Comités — Délégations secrètes — Huit provinces sur neuf sont représentées par des libéraux

Ottawa, 9. (C.P.) — Considérée dans les milieux officiels comme un événement qui fera époque dans le progrès du Canada, la conférence fédérale-provinciale s'est ouverte aujourd'hui et réunit les premiers ministres et les principaux chefs de départements des provinces et le cabinet fédéral en entier.

Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, qui a convoqué la conférence quelques jours après son avènement, le 23 octobre dernier, et qui présidera ses assises, a déclaré que le chômage et les maux qui en découlent seront la principale question à l'étude.

On croit, cependant, que la question des amendements à l'acte de l'Amérique britannique du Nord sera prédominante car elle est intimement liée à tous les problèmes à la solution desquels la conférence s'efforcera d'arriver.

Au cours des cinq dernières années les gouvernements provinciaux et fédéral ont eu à faire face aux problèmes du chômage et l'acte constitutionnel, maintenant vieux de 68 ans, a été un obstacle constant à leurs efforts.

Les autres questions sur l'agenda sont les relations financières entre le Dominion et les provinces, la taxation, les services sociaux, le développement minier, la mise sur le marché des produits agricoles, les ressources naturelles et le tourisme.

La coordination On portera une attention toute spéciale à la coordination des services sociaux, y compris la proposition de M. King d'instituer une commission nationale pour traiter du chômage et des problèmes connexes. Cette commission serait formée et fonctionnerait comme la Commission du fonds patriotique durant la guerre.

Le doublement et, dans certains cas la multiplication des impôts, des services onéreux de perception, de l'administration dans plusieurs domaines forment une autre question qui sera à l'ordre du jour.

Après la séance de l'ouverture officielle, au cours de laquelle le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces porteront la parole, les délégués procéderont à la formation des comités. Des comités seront formés pour les différentes questions à l'ordre du jour.

Les ministres fédéraux présideront les comités, dont les délibérations seront secrètes. Seule, la séance de l'ouverture sera ouverte aux représentants de la presse.

M. King a déclaré que tout indiquait que la conférence en viendrait à des conclusions définies. C'est le but que se proposent les délégués de chaque province. Les ministres des provinces et du Dominion ont passé des semaines à préparer le travail de la conférence et à étudier les meilleurs moyens de solution.

Tous sont d'accord que le temps est venu de faire connaître au pays ce qui l'attend en fait de taxes et d'impôts, si les choses continuent comme elles vont depuis ces cinq années de crise, a dit M. King.

Les délégués Les personnages qui prendront part à la conférence fédérale-provinciale seront en grande partie des figures nouvelles en comparaison avec la dernière conférence inter-provinciale, il y a deux ans.

Le premier ministre du Canada, M. King, rencontrera les gouvernements des neuf provinces dont huit sont du même parti politique que le gouvernement fédéral. M. King, premier ministre du Dominion pour la troisième fois, vient à peine d'être élu à la tête de la plus forte députation libérale qui fut jamais envoyée à Ottawa depuis la Confédération.

Un des personnages les plus intéressants à la conférence est, sans nul doute, le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, le premier homme à former un gouvernement dit du crédit social. M. Aberhart est dans l'est depuis quelque temps et la semaine dernière il a annoncé que son gouvernement commencerait à payer les dividendes aux citoyens de sa province d'ici 18 mois.

Une autre figure nouvelle est celle du premier ministre de la Saskatchewan, M. W. J. Patterson, qui vient de succéder à M. J. G. Gardiner, qui a démissionné pour

entrer dans le cabinet fédéral comme ministre de l'agriculture. M. W.-M. Lea, premier ministre de l'île du Prince-Edouard, est le seul premier ministre à la tête d'un gouvernement qui n'a pas d'opposition. So parti a remporté la victoire dans chacun des comtés aux élections provinciales, l'été dernier.

Un autre nouveau venu est M. A.-A. Dyrart, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il fut élu avec une écrasante majorité l'été dernier.

M. L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec, n'est pas une figure nouvelle, car il dirige le gouvernement de sa province depuis une quinzaine d'années. Mais il vient de sortir d'une élection provinciale qui, pour la première fois depuis près de quarante ans, a donné une très forte opposition à cette province.

Les deux jeunes, les premiers ministres de l'Ontario, M. Hepburn, et de la Nouvelle-Ecosse, M. A.-L. Macdonald, sont familiers avec les procédures des conférences interprovinciales, ayant tous deux pris part à la dernière conférence convoquée par M. Bennett.

Comme son collègue de la Nouvelle-Ecosse, le premier ministre de la C. Anglaise, M. Pattullo, a été élu en 1933. Lui aussi a pris part à la dernière conférence interprovinciale.

M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, est à la tête du gouvernement de cette province depuis 1922. Il dirige un gouvernement libéral-progressiste.

M. Taschereau M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, est arrivé à Ottawa hier soir pour assister à la conférence fédérale-provinciale. Il est accompagné d'une partie des membres de la délégation de sa province.

M. Taschereau a dit que les questions les plus importantes qui seront discutées à la conférence sont le chômage, les amendements à la constitution et les finances publiques.

Les catholiques d'Espagne Madrid, 9. (A.P.) — On apprend que le comité parlementaire chargé d'étudier les projets de réformes à apporter à la Constitution espagnole va proposer des modifications de grande portée relativement au statut des catholiques en Espagne.

Le comité recommanderait, entre autres choses, le retour des Jésuites, bannis au lendemain de l'avènement de la république, et le rétablissement des écoles catholiques. Les membres du comité sont d'accord à réclamer l'abrogation de l'article III de la Constitution, qui dit que "l'état espagnol n'a pas de religion officielle".

Il ne s'agit pas que l'état proclame immédiatement le catholicisme comme religion officielle, mais la radiation de cet article de la Constitution préparera vraisemblablement la voie au rétablissement de la religion catholique comme religion officielle de l'Espagne.

On prévoit qu'un concordat régleront bientôt les rapports de l'Eglise et de l'Etat en Espagne.

Le plus gros avion commercial Alger, 9. (A.P.) — Le plus gros avion commercial du monde, le Lieutnant de Vaisseau de Paris, vole présentement au-dessus de l'Afrique septentrionale en route vers les colonies françaises des Caraïbes. Il est accompagné d'un pilote et d'un mécanicien.

Le gigantesque avion se dirige vers l'Amérique à l'occasion des fêtes du troisième centenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France.

Mort du R. F. Alex. Lapiere, C.S.V. Le R. F. Alexandre Lapiere, des Clercs de Saint-Viateur, est décédé hier, au noviciat de Joliette. Le défunt est né au Sault-au-Récollet, le 20 avril 1891. Il est entré chez les Clercs de Saint-Viateur, le 11 juin 1909 et avant sa maladie, le défunt était attaché à la sacristie de la cathédrale de Joliette. Précédemment, il faisait partie du personnel du collège Bourget, à Rigaud, ainsi qu'au collège de Saint-Remi de Napierville, à l'Académie Saint-Viateur à Joliette et à Beauharnois.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères, MM. John, Zéphirin et C. Joseph Lapiere et trois sœurs, Mmes Edmond Lapiere et Omer Pesant et Mlle Cécile Lapiere.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 10 heures, au noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette.

Le sénateur Planta démissionne Nanaimo, C.C., 9 (C.P.) — Le sénateur A. E. Planta, condamné pour fraude à deux ans de pénitencier, a déclaré hier qu'il ne se pourvoit pas en appel et adresserait à Ottawa sa démission comme membre du Sénat. M. Planta a été condamné le 4 décembre par le juge en chef Anlay Morrison, aux assises criminelles. Trois accusations de vol avaient été portées contre lui. Il est âgé de 67 ans.

Décès à Port-Alfred de M. C.-E. Bergeron Port-Alfred, 9 (C.P.) — M. Charles-Eugène Bergeron, gérant des moulins de Port-Alfred, division de la Consolidated Paper Corporation, est décédé, samedi soir, à l'âge de 62 ans. M. Bergeron fut gérant des moulins de Port-Alfred pendant 18 ans, période durant laquelle la compagnie originale, "Hal Ha! Bay Sulphite", vit ses intérêts passer successivement en plusieurs mains. Feu M. Bergeron laisse dans le deuil sa femme et dix enfants.

Funérailles de Mgr LePailleur

S. E. Mgr Deschamps célèbre le service à l'église de la Nativité Grand concours de prêtres et de fidèles

Les funérailles de Mgr Georges-Marie LePailleur, curé de la paroisse de la Nativité d'Hochelega, décédé mercredi dernier à l'hôpital Sainte-Justine d'une pneumonie, ont attiré samedi à l'église de la Nativité un grand concours de prêtres et de fidèles.

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a célébré le service, assisté de l'abbé J.-A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur, cousin et exécuteur testamentaire.

Les diacres d'honneur étaient le curé de Notre-Dame des Anges, de Lachine; le chanoine Victor Thérien; le curé du Très-Saint-Nom de Jésus; le chanoine Joseph N. Dupuis. Les diacres d'office étaient M. Josephat Verrier, curé du Très-Saint-Rédempteur, et M. Louis Borrel, aumônier du Mont LaSalle.

On remarquait dans les stalles du chœur: Son Excellence Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean; Dom Pacôme, Abbé d'Oké; Mgr Conrad Chaumont, vicaire général; Mgr Richard, curé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Verdun; Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le chanoine Lucien Hébert, de Nicolet, représentant Son Exc. Mgr Brunault; M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal; le R. P. Gaudiosse Labrecque, provincial des RR. PP. du T.-S.-Sacrement; les RR. PP. Ant. Bissonnette, Marcelin Lamarche et André Casavant, O.P.

Le R. P. Michel Cadieux, C.S.V., et le R. P. Adrien LePailleur, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, ont dit des messes de requiem aux autels latéraux.

On remarquait également parmi les nombreux prêtres et prêtres présents dans le sanctuaire et dans les galeries attenantes à la sacristie: l'abbé Léon Verschelden, curé de S.-Barthélemy; l'abbé Georges Dufresne, vicaire à Ste-Cunégonde; l'abbé Julien Riopel, secrétaire de Son Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau, de Joliette; le chanoine Zénon Alary, le R. P. Ernest Roby, curé de l'Immaculée-Conception; le R. P. Georges Mongeau, S.J., Marcel Hudon, O.M.I., le curé de S.-Casimir de Montréal, Georges Bobinas; les abbés S. Bonin, vicaire à Longueuil; Sylvio Laporte, de S.-Jean; J.-A. Gouin, vicaire à Ste-Philomène de Rosemont; le R. P. Z. Manfrani, curé de N.-D. de la Défense; l'abbé Charles Beaudin, M. André Beauregard, aumônier des Soeurs Grises, Longueuil; M. J. Dalpé, pré-aumônier, M. S. Veilleux, chapelain de l'Hospice S.-François de Sales; Henri Robillard, professeur à l'Université de Montréal; M. L. N. Laporte, curé de Verchères; le R. P. S. Beaudry, O.M.I., de Chambly-Bassin; M. Jos. Dennis, vicaire à Ste-Catherine de Montréal; M. Emile Lessard, aumônier de l'orphelinat S.-Arsène; M. J. Verschelden, curé à S.-Arsène; M. Elzéar Choquette, aumônier de l'Hôpital Notre-Dame; l'abbé Alexandre Champoux, curé de l'Abord-à-Plouffe; l'abbé Eudore Charbonneau, de S.-Frs d'Assises; William Lessard, curé à S.-Etienne de Montréal; les abbés J.-A. Papineau, curé de Ste-Catherine; Roméo Mercure, aumônier des RR. SS. de la Providence; H.-A. Forget, visiteur des Ecoles; Maximilien Lacombe, curé de S.-Jacques; Ernest Savignac, P.S.S., vicaire à Notre-Dame; le R. P. de Grandpré, Henri Séguin, C.S.S.R., de l'Estcourt; A. Bédard, P.S.S., le R. P. Léon Aubin, de Sainte-Anne de Beauport; les abbés Camille Ledoré, curé de Laval-des-Rapides; MM. L. Desjardins, J. Vanlette, Ernest Guilbert; J.-P. Thérien, curé de S.-Jean-de-Dampierre; P.-E. Coursol, le R. P. A. Champagné, S.J., les abbés H. Delongchamps, A. Mondor, James Lesage, curé de S.-Anselme; François LeTessier, Edouard Bédard, H. Gates, Emile Jarry, du collège de l'Assomption; S. Chenevert, curé de S.-Pierre; Germain Lalonde, P.S.S., Edmond Hébert, Amédée Lavigneur, le R. P. Doiron, les abbés A. Kieffer, curé de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus; A.-E. Robillard, J. Daigault, R. D'Osité, G.S.C., G. Barrette, C.S.C., le R. P. Auguste Morisset, O.M.I., représentant l'Université d'Ottawa; Joseph Melançon, Edouard Polan, curé Louis Alovius; Auguste LaPalme, Louis Guilbault, O.M.I., le frère Armand Groulx, C.S.C., L. Desrosiers, C.S. Groulx, C.S.C., L. Desrosiers, O.M.V., le R. P. Alphonse Tessier, O.M.V., les abbés J.-A. Champoux, Joseph Chartrand, T. Charette, Ernest Masson, J.-A. Gariépy, Georges Denizer, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal; Dom Pacôme, d'Oké; le R. P. Norbert, d'Oké; les abbés Jean Bobinas, curé des Lithuaniens; Z. Manfrani, André Casavant, M. Lamarche, J.-O. Gauthier.

On remarquait dans la nef: le conseiller municipal du quartier d'Hochelega, M. A.-A. Desroches; le député fédéral d'Hochelega, M. E. C. Saint-Père; le député provincial de Maisonneuve, M. William Tremblay; le conseiller municipal de Préfontaine, M. Adhémar Raynault; le juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure; les marguilliers actuels et anciens.

Parmi les membres de la famille, on reconnaissait: MM. Armand et Charles LePailleur, de Lachine et de S.-Laurent respectivement, frères du défunt; Soeur Dalton, supérieure du couvent des Soeurs Grises à Longueuil, Sr Ste-Marie de Nazareth de la Croix, supérieure à l'école Ste-Claire de Tête-aux-Bois; Sr S.-Alfred, supérieure du couvent de la Providence à Ste-Adèle; Sr Marie-Louise, du couvent de la Providence à Moncton, et Mme A.-A. Joubert, de Montréal, ses sœurs; Mgr Alfred LePailleur, évêque au Bengale, le Père Adrien LePailleur, Oblat, de l'Université d'Ottawa, ses neveux; l'abbé J.-A. Bourassa, curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Montréal, son cousin; Sr S.-Armand-Marie, du couvent de la Congrégation Notre-Dame, à Ar-

M. Rodolphe Bédard fêté

S. E. Mgr Cassulo chante la grand-messe à la cathédrale — Sermon de S. E. Mgr Lamarche — Déjeuner au Windsor — Séance au Plateau

Les Artisans Canadiens-français ont fêté hier leur président général, le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, qui célébrait le vingtième anniversaire de sa présidence et le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au conseil général de la société. La journée, qui s'ouvrit à la cathédrale par une grand-messe chantée par le délégué apostolique, Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, se poursuivit par un déjeuner au Windsor et se termina par une séance à l'Auditorium du Plateau le soir.

A la cérémonie du matin à la cathédrale, l'officiant, S. E. Mgr Cassulo était assisté de MM. les chanoines Sylvestre et Chartier. Le sermon de circonstance fut prononcé par l'évêque de Chicoutimi, Son Excellence Mgr Charles Lamarche. Le distingué prédicateur a profité de la fête du jour, l'Immaculée-Conception, pour parler des dangers et des erreurs qui menacent l'intégrité de notre catholicisme et de la nécessité de l'action catholique.

M. Téléphore Brassard, vice-président des Artisans, a présidé le déjeuner. On remarquait parmi les invités d'honneur LL. EE. NN. SS. Andrea Cassulo, délégué apostolique; E.-A. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, J.-A. Papineau, évêque de Joliette, M. l'évêque J.-M. Savignac, président du comité exécutif et pro-maire de Montréal, le R. P. J.-M. Lambert, O.P., M. Eugène Desmarais, M. l'abbé Georges Thérien, le R. P. Joseph Latour, provincial des Clercs de Saint-Viateur, M. Norbert Decelles, président d'honneur de la société des Artisans, M. le chanoine Lucien Hébert, de Nicolet, représentant de Son Excellence Mgr Brunault, le R. P. Armand Grou, C.S.C., M. J.-V. Desaulniers, M. le Dr J.-E. Racicot, M. René Rivest, et M. l'abbé Armand Chaussé, supérieur du collège de Saint-Jean.

M. Téléphore Brassard souhaite la bienvenue à Son Excellence le délégué apostolique et présente au héros de la fête les félicitations et les hommages de tous les convives et de tous les Artisans, Mgr Cassulo et M. Rodolphe Bédard prononcèrent tous deux de brèves allocutions de remerciements. On a profité de la circonstance pour remettre des décorations à plus de cent membres qui s'étaient distingués au service de la Société des Artisans Canadiens-français.

A la séance du soir, qui fut une belle soirée de famille, les orateurs furent M. Norbert Decelles, sénateur d'Etat du Rhode Island, qui apporta le salut des Franco-Américains, M. le chanoine Lucien Hébert, Son Excellence Mgr Cassulo, le R. P. Joseph Latour et M. Rodolphe Bédard.

M. Dandurand ira à Londres mercredi Paris, 9 (C. P.-Havas). — Le sénateur Dandurand quittera Paris pour Londres, mercredi. M. Philippe Roy, ministre du Canada, qui vient de passer trois jours dans la capitale britannique, est rentré à son poste dimanche dans la soirée et mettra le sénateur au courant de ses entretiens avec ses interlocuteurs anglais.

Les épiciers L'Association des épiciers de Montréal, de l'Association des marchands détaillants du Canada, tiendra une réunion importante demain soir, à 8 heures 15, à la Palestre Nationale.

S. E. Mgr Gauthier en deuil La R. M. Sainte-Euphrasie, née Gauthier (Marie-Léontine), sœur de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, est morte hier soir, à 6 h. 10, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Elle a fait partie, pendant plusieurs années, du personnel de l'Institut Pédagogique.

La révérende mère Sainte-Euphrasie est morte à l'âge de 82 ans. Elle avait été administrée il y a quelques jours. Elle a été assistée, à ses derniers moments, par son frère, M. Henri Gauthier, P.S.S.

Le Devoir offre à Son Excellence, à la famille et à la communauté ses condoléances.

Mort du R. P. J. Chomienne Bruxelles, 9. — Le Père Jules Chomienne, économiste général de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, est mort hier.

thabaska, Sr Ste-Marguerite du S.-Sacrement, de la Congrégation Notre-Dame, et Sr Charles, du couvent de la Providence, à McLennan, en Alberta.

On remarquait encore: M. et Mme A.-A. Joubert, M. et Mme J.-Armand LePailleur, M. et Mme A. Béliste, M. et Mme E. Savaria, M. et Mme A. Montambault, M. et Mme J. Samson, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme J. Descarries, M. et Mme P. Descarries, M. et Mme Auguste Descarries, M. et Mme J. Couture, M. et Mme R. LePailleur, M. et Mme Alfred LePailleur, M. et Mme G. Ladouceur, M. et Mme J.-A. Côté, Mlle A. Labelle, M. et Mme Gérard LePailleur, Mlle M. LePailleur, Mlle E. LePailleur, M. J.-E. LePailleur, et nombre d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

Un million en décembre chez DUPUIS

Etables de Bethléem Avec figurines: Tel qu'illustré. 1.25

VENTE "ETOILE" au rayon de la vaisselle Superbe verrerie pour le dîner ou le réveillon de Noël. La qualité du verre est aussi remarquable que le dessin est sobre et joli...

Faits divers L'affaire de Hull

Une explosion à St-Vincent de Paul — Une victime Le village de Saint-Vincent de Paul a été secoué, samedi avant-midi, par une violente explosion qui s'est produite sur la ferme de la Laiterie J.-J. Joubert.

Un suspect tué La police surprit six individus et une femme dans l'une des chambres de la maison. A la vue de la police, le chef de bande, Ted Montin, 38 ans, chef de bande, a cherché à fuir.

Bande internationale La présence à Montréal de Ted Montin porte la police à croire que le vol de Hull est le fait d'une bande internationale. Montin est censé être Juif. On lui attribue plusieurs meurtres, en différents endroits des Etats-Unis et du Canada.

L'enquête tire à sa fin Le chef Louis Jargaille, de la Sûreté provinciale, a déclaré que l'enquête de la police sur le meurtre d'Armand Nadeau est pratiquement terminée.

M. Dandurand ira à Londres mercredi Paris, 9 (C. P.-Havas). — Le sénateur Dandurand quittera Paris pour Londres, mercredi.

Les épiciers L'Association des épiciers de Montréal, de l'Association des marchands détaillants du Canada, tiendra une réunion importante demain soir, à 8 heures 15, à la Palestre Nationale.

S. E. Mgr Gauthier en deuil La R. M. Sainte-Euphrasie, née Gauthier (Marie-Léontine), sœur de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, est morte hier soir, à 6 h. 10, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame.

Mort du R. P. J. Chomienne Bruxelles, 9. — Le Père Jules Chomienne, économiste général de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, est mort hier.

thabaska, Sr Ste-Marguerite du S.-Sacrement, de la Congrégation Notre-Dame, et Sr Charles, du couvent de la Providence, à McLennan, en Alberta.

On remarquait encore: M. et Mme A.-A. Joubert, M. et Mme J.-Armand LePailleur, M. et Mme A. Béliste, M. et Mme E. Savaria, M. et Mme A. Montambault, M. et Mme J. Samson, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme J. Descarries, M. et Mme P. Descarries, M. et Mme Auguste Descarries, M. et Mme J. Couture, M. et Mme R. LePailleur, M. et Mme Alfred LePailleur, M. et Mme G. Ladouceur, M. et Mme J.-A. Côté, Mlle A. Labelle, M. et Mme Gérard LePailleur, Mlle M. LePailleur, Mlle E. LePailleur, M. J.-E. LePailleur, et nombre d'autres.

M. Prévost était à examiner une bouilloire afin de voir si elle était remplie d'eau lorsque soudain la bouilloire éclata et le malheureux employé fut écrasé sous une masse de 200 livres. La mort de Prévost fut instantanée et les employés accourus immédiatement après l'explosion trouvèrent le corps de leur camarade horriblement mutilé.

Les dommages matériels sont considérables. L'enquête du coroner sur la mort de M. Prévost a lieu aujourd'hui.

Un adolescent qui joue encore avec des billes et s'amuse à souffler dans un sifflet d'étain a été convaincu du meurtre de son frère aîné. Il aurait commis ce crime à la demande de sa belle-sœur. Le médecin de l'inculpé soutient que le jeune homme est dément de naissance.

Le jury, après 2 heures et demie de délibérations, a déclaré coupable Allan Cowan, 17 ans, hier, le 21 juillet dernier, Cowan a mortellement blessé d'une balle à la tête son frère aîné, Albert Cowan, âgé de 27 ans.

Allan Cowan a fait des aveux complets, inculpant sa belle-sœur. Le procès de celle-ci s'instruita demain. Cowan a écouté avec calme le verdict du jury. Depuis mardi dernier, premier jour de son procès, il n'a manifesté aucune émotion.

Allan Cowan a tué son frère avec une carabine calibre 22 qu'il avait volée. La balle lui avait été donnée par sa belle-sœur. Il tira sur son frère par une fenêtre entrebaillée.

Le mercredi 11 décembre, à 8h. 30, aura lieu, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton, la cinquième réunion de l'Alliance Française de Montréal pour la saison 1935-1936. Le comité de l'Alliance offre, à cette occasion, une conférence de M. Henri Bougearel, gérant du consulat général de France, sur "La Scène française au Lendemain de la Guerre".

CALENDRIERS - BLOCS 1936 JANVIER

FAIRE SES ACHATS DE CAFÉ, THE et CONFITURES de J.-A. DÉSAY, (limitée) C'est une garantie de satisfaction

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS Carré Phillips